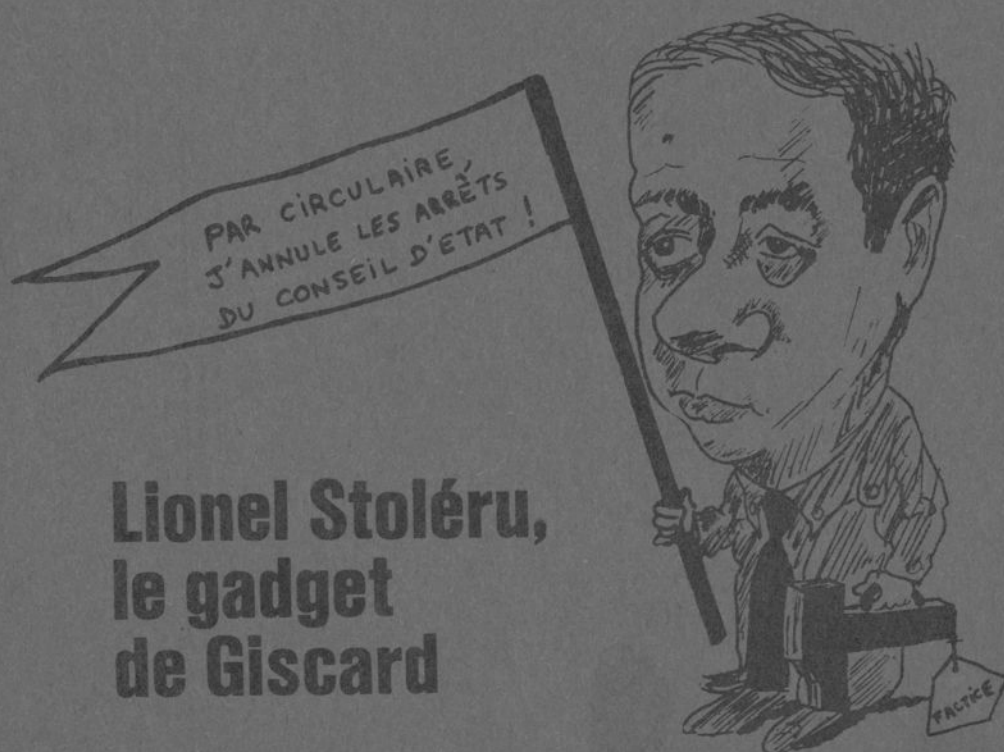


SPECIAL A.G.

# IMMIGRATION

# GRAFFITI

N<sup>o</sup> 5



# Lionel Stoléru, le gadget de Giscard

# BULLETIN INTERNE D'ACCUEIL & PROMOTION

>>>>>>>>>>>>>>

FEVRIER 1979

## IMMIGRATION GRAFFITI STORY...

Voici donc "IMMIGRATION GRAFFITI" N° 5....

Le Comité de Rédaction a maintenant pris sa vitesse de croisière : 1 réunion par mois.

Dans le numéro 4, un tiers des pages étaient écrites par des militants bénévoles de l'Association; Cette fois-ci, à peu près la moitié, à savoir :

- présentation de secteur (Clignancourt)
- Compte-rendu de cours (à Puteaux et à Gare de Lyon)
- Un dossier Animation, préparatoire à l'Assemblée Générale du 24 février...

Pour le reste, des rubriques qui vont devenir familières et nécessaires :

- Chronique juridique (les étudiants étrangers)
- Suite du dossier sur le rôle économique des Immigrés.
- Revue de Presse
- Informations culturelles...

La prochaine réunion du Comité de Rédaction est fixée au Lundi 5 mars à 20 h 30 au 1 rue Affre... Vous y serez toujours les bienvenus...

Le Comité de Rédaction.

Dans les prochains numéros...

➡ Numéro 6 - Mars 1979 : Un dossier sur "Langues et Cultures d'origine".

Nous faisons appel à toutes les contributions et notamment celles de moniteurs ou monitrices immigrés.

➡ Numéro 7 - Avril 1979 : Un dossier sur le logement des Immigrés, et deux nouvelles rubriques : "les pays d'origine" et "une expérience d'animation".

### 3 LES TRAVAILLEURS ETRANGERS et L'AVENIR

Suite de l'article paru dans le Bulletin N°4 :

«Evolution de la place des immigrés dans l'économie»

#### 3.1. OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE DE L'IMMIGRATION .

Malgré les aléas de tous ordres qui risquent d'infléchir brutalement une politique définie pour le moyen terme, les commissions préparatoires au 7ème plan définissaient trois objectifs complémentaires ( 5 ) :

- . Le maintien du nombre de travailleurs étrangers au niveau atteint.
- . Une reprise " raisonnée " de l'entrée des travailleurs lorsque le redémarrage économique serait amorcé, à défaut de quoi on aboutirait à la constitution d'un " matelas " de clandestins.
- . Une politique de retours volontaires .

Mais étant donné le niveau du chômage , une reprise de l'immigration semble exclue à moyen terme y compris dans les branches où ils font défaut .

#### 3.2. LES RETOURS .

Il semble que les effets de l'aide au retour ( instaurés en juin 1977 et étendue en octobre ) aient été relativement peu importants.

- . 3 601 retours de chômeurs secourus pendant la première période ( jusqu'en septembre 1977 ) .
- . 7 500 dossiers déposés concernant au total 14 000 personnes à la mi-janvier 1978.

D'après des sondages de terrain ces retours concernent essentiellement des Espagnols et des Portugais, parmi lesquels un fort pourcentage d'ouvriers qualifiés ( qui ont du travail chez eux ) et surtout des travailleurs qui ont fini " leur temps en France " .

Le peu de succès de ces mesures est dû d'après les travailleurs interrogés :

- . Au caractère irréversible du départ.
- . A la difficulté de trouver un emploi dans les pays d'origine qui connaissent, eux aussi, une situation de crise .
- . A la perte des avantages sociaux.

Pour que cette proposition connaisse davantage de succès il aurait fallu, disent-ils :

- . Assurer une formation professionnelle utile au pays.
- . Donner des garanties d'emploi aux travailleurs désirant rentrer dans leur pays .
- . Ne pas rompre avec la culture d'origine.

Ceci étant, les retours " spontanés " ou " traditionnels " de travailleurs ayant terminé leur " temps " en France ou ne parvenant pas à s'y insérer continueront. Du fait de l'arrêt de l'immigration et de la stabilisation de cette population qu'elle a provoquée ( par le regroupement familial notamment ) les flux de départ seront moins importants qu'avant 1974. Il est présentement impossible d'en donner même un ordre de grandeur .

(5) " Immigration et 7è plan", op. cit., p. 31-32

### 3.3. LA PRESSION A L'EMPLOI EXERCEE PAR LES FEMMES ETRANGERES .

Le nombre de femmes étrangères actives augmente rapidement . Le nombre de femmes étrangères demandeurs d'emploi est passé de 7 325 en juin 1974 à 24 896 en juin 1977, soit une augmentation de 240% en 3 ans. Cette augmentation est de 310% pour les femmes de moins de 25 ans.

Cette pression à l'emploi apparaît comme un signe d'intégration à la société française. Il semble qu'elle doive s'amplifier dans les années à venir et pour toutes les nationalités.

La réglementation en vigueur interdit seulement l'emploi aux femmes adultes qui sont arrivées ou arriveront en France après le 10/11/77, exceptées les étrangères de la C.E.E. et les Portugaises .

### 3.4. LES JEUNES DE LA " DEUXIEME GENERATION " .

Au recensement de 1975, 1 086 000 étrangers avaient 0 à 19 ans. Ils représentaient :

- . 32 % de la population étrangère totale
- . 6,7 % de la population totale de la même tranche d'âge.

On peut estimer à 35 000 environ le nombre annuel d'admissions au travail des jeunes étrangers ces dernières années.

Dans la réglementation actuelle, les jeunes qui justifient de 3 années de séjour, dont deux dans l'appareil scolaire, ont droit à une carte de travail de type C ( 10 ans ) ou à une carte de résident ( Algériens ).

Du fait de l'accroissement démographique naturel du regroupement familial et de la propension à l'emploi de ces populations ( jeunes filles ), et malgré quelques retours prévisibles mais difficiles à chiffrer, on peut estimer que le nombre annuel d'admissions au travail va croître rapidement .

Il est fréquent d'assimiler cette population à la population immigrée traditionnelle. Des études récentes ( 6 ) montrent qu'elle s'en différencie notablement .

Les jeunes immigrés, nés en France, ou y ayant été scolarisés, ont en général un faible niveau de formation à la sortie de l'appareil scolaire. Malgré cela, leur perception du travail est la même que celle des jeunes nationaux français . Ils refusent les tâches dévalorisées, comme les autres jeunes des quartiers populaires : " La pelle et la pioche, pas question ". Cependant, les contraintes économiques ou sociales ( mariage ) en amènent présentement une partie à accepter ce type de travaux, reproduisant ainsi le statut de leur père .

Le non emploi de ces jeunes présente des risques sociaux graves ( augmentation rapide de la délinquance chez les Algériens ).

( 6 ) G.ABOU SADA et alii : " La condition de la deuxième génération d'immigrés", CRESGE, Lille, 1976.

A. CHAZALETTE : " La condition de la deuxième génération d'immigrés dans la région Rhône-Alpes", GSU, Lyon, 1977.

### 3.5. LA POPULATION ACTIVE ETRANGERE A MOYEN TERME .

L'appareil législatif et réglementaire demeurant en l'état, on doit prévoir à moyen terme :

- . une lente diminution des immigrés primaires, notamment de ceux qui vivent en situation de célibataire.
- . une augmentation relativement rapide des actifs et des demandeurs d'emploi dans la population des femmes immigrées et surtout des jeunes de la deuxième génération. Cette dernière population ne saurait être assimilée à la population immigrée traditionnelle .

Ce double phénomène prend en compte les flux résiduels d'entrées, les retours prévisibles, les décès, les retraites, les naturalisations ( 40 000 par an environ).

### 3.6. SUBSTITUTION DES TRAVAILLEURS ETRANGERS PAR DES NATIONAUX .

Dans la conjoncture présente les entreprises ne sont pas , en général, touchées par les mesures de restriction de l'immigration :

- . soit que le ralentissement de la croissance qui s'est accentué depuis 1974 les ait déjà conduites ou les conduira prochainement à réduire leurs effectifs.
- . soit qu'elles maintiennent leurs effectifs sans embauche supplémentaire .
- . soit que les travailleurs étrangers disponibles sur le marché de l'emploi soient en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins de recrutement des entreprises en expansion.

Le problème se poserait en d'autres termes en cas de relance généralisée et de résorption du chômage .

Le cloisonnement des tâches dans beaucoup d'entreprises conduit inévitablement à attribuer certaines d'entre elles à des travailleurs étrangers , de par la nature et les conditions de travail offert .

Leur présence est donc pour l'entreprise, structurelle, et ne pourra être revue qu'à raison d'une modification des structures mêmes de la production. LA DISPARITION IMMEDIATE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS NE POURRAIT ETRE SURMONTÉE PAR CES ENTREPRISES, ET ABOUTIRAIT A LEUR FERMETURE ET, DONC, AU CHOMAGE DES AUTRES TRAVAILLEURS . ( 7 )

Toute politique de substitution durable de travailleurs nationaux à des travailleurs étrangers met en cause l'attitude devant le travail industriel lui-même.

---

( 7 ) Cf. H.BUSSERY : " Incidence sur l'économie française d'une réduction durable de la main-d'oeuvre immigrée ". Economie et Statistiques n° 76 - mars 1976.

Si la relation avec le travail a sensiblement évolué pour la génération présente, c'est en face du travail industriel que se révèlent les blocages les plus fermes. La nature même du travail est en cause - danger, pollution, saleté, répétition, morcellement, rémunération, etc. Mais au-delà de ces données objectives, le fait que nombre de travaux aient été depuis des années confiés à des travailleurs étrangers a dégradé leur image auprès des nationaux qui pourraient les remplacer. En ce sens, la présence - ancienne et importante - des travailleurs immigrés comporte des conséquences qui vont au-delà de leur poids actuel sur le marché du travail et laisse des traces durables qu'on ne peut faire disparaître par voie d'autorité.

Toute politique à moyen ou long terme doit prendre en compte l'évolution prévisible de la main-d'oeuvre étrangère disponible, à défaut de quoi on va vers des problèmes sociaux graves et des tensions avec les pays d'émigration.

Une approche économique de l'immigration conduit nécessairement à l'analyse de l'évolution récente de la société française dans sa globalité. Outre les problèmes économiques (modifications de l'appareil de production, investissement, redéploiement économique régional, mais aussi nouvelle division internationale du travail ...) on doit prendre en compte des problèmes sociaux (notamment la perception du travail industriel et la division de facto qui s'est instaurée à la fin des années 60 entre "travail noble" et "travail pour immigrés"), mais aussi des problèmes démographiques (arrivée des femmes et des jeunes sur le marché du travail) et les relations avec les pays d'émigration.

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS SONT BIEN LES REVELATEURS DE NOTRE SOCIETE (8). Ils le sont pour la plupart des pays industrialisés de l'Occident: Etats-Unis, Suisse, Allemagne Fédérale, Belgique, Royaume Uni, Suède, Hollande ... et même pour les ex-pays d'émigration, tels l'Italie et l'Espagne qui ont maintenant leurs immigrés dans les tâches les plus dévalorisées.

*La suite dans le prochain Bulletin*




---

(8) T.TALLAL, J.-P. BUFFARD, M.MARIE, T.REGAZZOLA : " Situations migratoires ", Ed. Galilée, Paris, 1977.

Ouvrage remarquable dont le titre de la première édition était : " La fonction miroir : on croit parler des immigrés alors qu'en fait ... ".

« ROBY sort du Bar ; Il est bourré ».

# HISTOIRE de COURS

à PUTEAUX...

Déroulement du cours du 22 janvier 1979, cours s'adressant à des des travailleurs débutant en langage écrit et qui ont un niveau d'oral assez faible pour la majorité.

Actuellement, tous sont marocains et travaillent en équipe ; leur période de travail ne coïncide pas. En effet les travailleurs qui viennent au cours n'ont pas le même roulement dans leurs horaires de travail ; certains changent d'équipe tous les 8 jours, d'autres tous les 15 jours. Même s'ils travaillent dans la même usine ou sur la même chaîne, ils sont soit du matin, soit de l'après midi et donc n'ont pas l'occasion de se rencontrer. Cet état de fait me semble très important à mentionner car il est préjudiciable à différents niveaux :

- . les travailleurs se connaissent mal
- . du coup, il est difficile de créer un esprit de groupe
- . le travail pour les moniteurs est plus difficile : nécessité d'une coordination serrée.
- adaptation à un groupe sans cesse en mouvement.

Horaires des cours : 9 h 30 à 11 h ; prolongé souvent de un 1/4 heure

Dès leur arrivée, les camarades sont invités à cocher leur nom sur une feuille de présence, ce qu'ils font très vite maintenant, le principe du tableau à double entrée étant acquis. Un coup d'oeil un peu plus tard sur la liste m'apprend que 2 travailleurs de l'équipe du matin ne sont pas là : empêchement, fatigue, découragement ?

On commence toujours par un travail d'oral (entre un quart d'heure et trois quarts d'heure).

Il y a toujours un temps d'adaptation et d'évaluation pour ce premier cours de la semaine (voir ce qui est dit plus haut) et ceci est vrai pour l'oral comme pour l'écrit.

## ◁ L' ORAL

Reprise du travail entrepris la semaine précédente sur le passé, présent et le futur.

Des phrases sont proposées et les travailleurs doivent dire si c'est maintenant, passé ou demain.

.../...

Moniteur : "Je vais au travail" Est-ce le passé, le présent ou le futur ?

Les travailleurs ne comprennent pas.

Moniteur au groupe : "Samedi j'ai été à la fête" Passé, présent ou futur ?

Un travailleur : "Passé".

Moniteur au groupe :

"Larbi a eu un arrêt de travail " Présent, passé, demain ?

"Il a 15 séances de massage" " " "

"Il sera guéri dans un mois" " " "

La consigne est comprise par deux travailleurs et ils l'expliquent aux autres en reprenant les 3 dernières phrases.

Je reprends l'exercice en présentant 2 ou 3 phrases à chaque travailleur.

Moniteur : "J'irai au Maroc" Présent, passé, demain ?

Le travailleur interrogé : "demain"

Moniteurs aux autres : "D'accord ?"

J'essaie de solliciter au maximum le groupe pour que tous restent actifs.

Ensuite l'exercice s'est déroulé rapidement.

Problèmes :

- . je n'avais pas assez de phrases à proposer
- . les camarades n'ont pas produit eux mêmes des phrases aux temps indiqués . A voir plus tard.



## L'ECRIT

Le groupe n'est pas homogène : deux travailleurs sont plus avancés ; comme on est deux moniteurs, on se sépare.

Je prends les plus avancés (2) et on commence la leçon sur le livre des Travailleurs du Collectif .

"Roby sort du bar tabac ; il est bourré"

Un travailleur a déjà vu une fois cette phrase ; il la relit facilement et explique à l'autre ; on lit la phrase puis on passe à la syllabe dans les mots de cette phrase. Pas de problèmes à la lecture.

Par contre quand on commence à lire les mots qui sont en dessous, il y a des difficultés pour lire "le bras"

.../...

d'où travail sur    bar    bra  
                          tor    tro  
                          tour    trou  
                          tar    tra

On en restera là. Mais j'ai l'impression que ces 2 travailleurs ont trouvé le temps long. Il aurait fallu un exercice préparé et qu'ils puissent faire individuellement. L'improvisation n'est pas facile !!

\*

# COMPTE-RENDU du COURS du Mardi 29 Janvier

Le cours de la veille m'a permis de voir les travailleurs avec qui je vais travailler cette semaine, de me rendre compte de leur niveau et de préparer un cours en conséquence.

Les travailleurs cochent leur nom sur la liste de présence et s'aident pour trouver la date, la colonne, ...

ORAL = Travail de vocabulaire sur la télé et le cinéma.

Reprise des mots inconnus vus la veille pour voir s'ils sont mémorisés (écran, le "petit écran", programme, séance, ouvreuse, pour-boire, entracte, publicité).

Mais, j'ai l'impression que ce travail vient comme un cheveu sur la soupe et que les travailleurs ne sont guère motivés par ce sujet.

Par contre, la deuxième partie d'oral, consacrée à la poursuite de l'acquisition sur les possessifs les intéressent et est plus vivante.

Déjà vu =    la... de    }  
                  le... de    }    son - sa- ses  
                  les... de    }

On revoit...

Puis, on passe à mon - ton... (féminin et pluriel)

Moniteur : J'ai une fille. Elle s'appelle Julie. Et toi ?  
                  Tu as une fille ?

travailleur : Oui. Elle s'appelle Zaina.

Et ainsi de suite... Cette partie de cours est très vivante et amusante car elle porte à des quiproquos du genre :

Moniteur : Zaina est ma fille ?

Travailleur : Oui . Un temps... Gros éclat de rires...

Idem par rapport à la couleur des yeux ou des cheveux. Ceci ne veut pas dire que les possessifs sont acquis. Il faudra revenir dessus. Mais moniteur et travailleurs ont bien ri !

.../...

Il reste  $3/4$  d'heure pour l'écrit.

Un travailleur est nettement plus avancé à l'écrit que les 4 autres. Il n'était pas là la veille. Je lui donne un exercice à trous où il doit chercher à mettre un des possessifs étudiés, type :

Son - sa - ses (au choix)

Il met ...  (Chapeau)

Il appelle ... fille

Il brosse ... cheveux

Pas évident comme exercice ! Mais il ne s'en tire pas trop mal et aurait perdu son temps à faire le même travail que les autres.

Avec les autres travailleurs...

Je reprends le livre du Collectif Alpha et fais décrire le dessin de la page 19. Ils se souviennent de la phrase. Alors je l'écris au tableau. On la lit. J'ai l'impression d'une première découverte alors que la phrase a été vue déjà une fois la semaine précédente.

Lecture collective (3 fois).

Lecture par chaque travailleur.

Repérage des mots, d'abord dans la phrase. Puis je réécris les mots un peu partout sur la surface du tableau et un vient entourer le mot que je donne. Même travail avec un autre stagiaire.

Puis, avec les deux autres travailleurs, je montre le mot et c'est à eux de le lire.

J'ai l'impression que cet exercice est à leur portée (la phrase-modèle est toujours présente) et les intéresse. Mais, il faut toujours solliciter le groupe, demander son accord pour qu'il soit actif. On a l'impression collectivement d'avoir fait une petite avancée !

On passe alors à un exercice individuel, toujours sur le découpage en mots et le repérage.

A - Il faut découper la phrase, puis la reconstituer et la coller sur le cahier (après avoir marqué la date).

B - Il faut compléter les trous.

On termine par un exercice de graphisme : la phrase est copiée sur le cahier.

On n'a pas le temps de faire le travail prévu sur les syllabes donc d'aborder la partie C de la feuille...

A { Roby sort du bar. tabac ;  
il est bourré.

1. .... sort du bar. tabac ;  
il est bourré.

2. Roby sort du ... - tabac ;  
il est bourré.

B { 3. Roby sort du bar. .... ;  
il est bourré.

4. Roby sort du bar. tabac ;  
il est .....

C { 

|           |             |
|-----------|-------------|
| by Ro →   | mar O →     |
| rié bou → | med ha Mo → |
| bac ta →  | ti Fa ma →  |

## Premier cours de calcul...

$$\begin{array}{r} 0 \\ 27 \\ 05 \\ 4 \end{array}$$

\*

$$\begin{array}{r} 12 \\ 4994 \\ 6770 \\ 523 \end{array}$$

- ☐ Voici un exemple de cours de calcul. Ce texte vise  
☐ plus à montrer les difficultés qu'à apporter des  
☐ solutions...

\*

Deux heures avant le cours, je me suis exercé aux manipulations. J'arrive à poser les additions avec retemue, mais, patatras, plus moyen de poser les soustractions avec retemue. Le matériel que j'utilise a été bricolé en dernière minute car je n'ai pas réussi à trouver du papier floqué.

J'ai découpé dans des feuilles de cartons prises au bureau des petits carrés violets représentant les unités, des carrés plus grands beiges pour les dizaines et un grand carré bleu pour les centaines.

Quand une monitrice arrive, une demi-heure avant le cours, je la vois à peine tellement je suis absorbé par les mystères du mécanisme de la soustraction avec retemue.

Les stagiaires arrivent.. Ils sont du Maghreb ou d'Afrique Noire. Je vais tout de suite savoir à quelle sauce je vais être mangé ! J'ai une préparation écrite, j'ai prévu des dictées de nombres. Maintenant je fais des petites opérations, mais je ne fais pas de manipulations, ce sera pour le prochain cours.

Les trois niveaux apparaissent nettement. Un stagiaire me dit : "je n'y arrive pas" dès les opérations à trois chiffres. Un autre par contre : "avez-vous quelque chose de plus difficile ?". Une évidence : il faudrait trois moniteurs de calcul et je suis seul.

Pour le plus fort, je griffonne à la hâte un problème sur le budget familial : un maçon a une paye tous les mois, sa femme fait des ménages, ils ont une voiture. Dans ce problème de budget, il y a des calculs d'heures supplémentaires. Combien d'heures de ménage faut-il pour gagner 150 F ? Le stagiaire "fort" s'occupe ainsi pendant que je travaille avec les autres.

Pour les moyens, j'ai fait des multiplications et des divisions avec reste. Le stade des allumettes est dépassé avec eux. Je passerai aux nombres décimaux. J'ai fait une erreur d'opération et c'est un stagiaire qui s'en est aperçu.

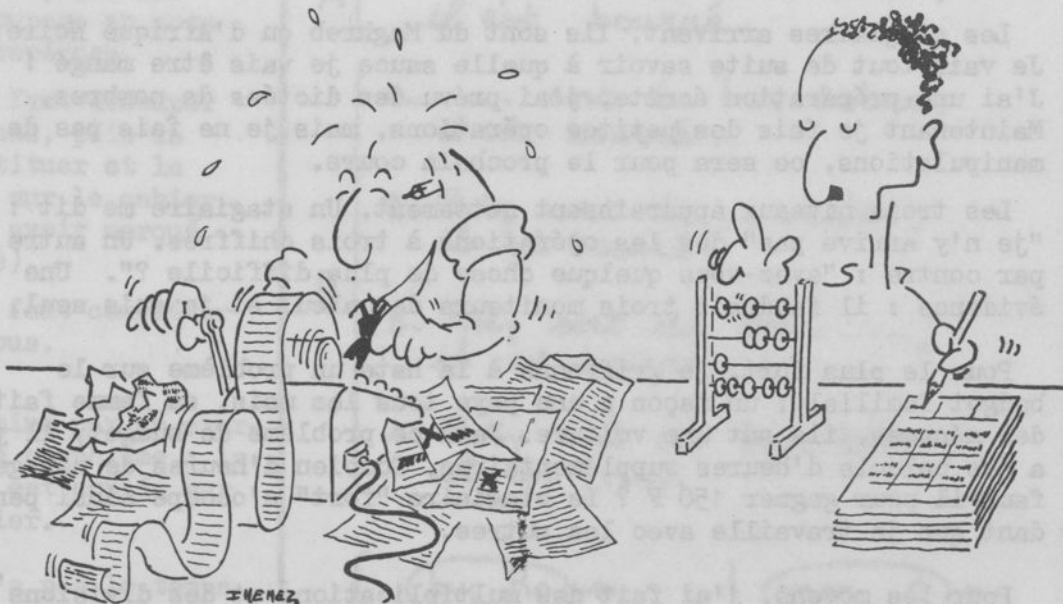
.../...

Pour le débutant, j'ai donné des additions à deux chiffres avec retemue, en expliquant 10 unités = 1 dizaine. C'est tout ce que j'ai retenu des manipulations du WE Calcul pour le premier cours.

A la fin, j'ai dit aux stagiaires, carrément : "il y a trois niveaux, c'est difficile pour moi et c'est mon premier cours, je n'ai pas l'habitude. Ça ira mieux la prochaine fois".

Que les futurs moniteurs pour le calcul se rassurent : les stagiaires sont indulgents. Ils m'ont remercié, même si j'ai fait une erreur d'opération. Ils apprécient les efforts que l'on fait pour eux. Je pense qu'il faut leur expliquer qu'on travaille dans des conditions difficiles. Les stagiaires sont compréhensifs.

Bernard EBSTEIN.



Ce dessin de CHENEZ est tiré du livre "IMMIGRATION et FORMATION" du CLAP.

# CHRONIQUE JURIDIQUE

Suite du précédent Bulletin



## Du côté des ETUDIANT(E)S ...



Le ministère de l'Intérieur publiait le 12 décembre 1977 une circulaire ayant pour objet "l'admission en France des étudiants étrangers". Elle se fixe comme premier objectif d'"aboutir" à une diminution du nombre des étudiants étrangers s'inscrivant en premier cycle d'enseignement supérieur et comme second d'"améliorer la qualité du recrutement". Dans cette circulaire et dans une autre du 30 Mai 1978, le ministère de l'intérieur pose un certain nombre d'exigences.

### LA REGLE : Le VISA de LONG SEJOUR

Les étrangers désireux de suivre en France des études supérieures ou du second cycle d'enseignement général ou technique, doivent désormais produire à leur arrivée un visa consulaire au titre d'étudiant.

L'obtention de ce visa (visa de long séjour) est subordonnée à la production d'une attestation de pré-inscription, d'un certificat de contrôle médical devant un médecin agréé par le consulat de France et d'une attestation de ressources (attestation bancaire) d'un montant au moins égal aux bourses délivrées par le gouvernement Français, et à la consultation du fichier d'opposition.

### LES EXEPTIONS

Cette règle comporte toutefois des exceptions. Sont dispensés de visa de long séjour les ressortissants d'Andorre, de Monaco, du Maroc, de l'Algérie, du Bénin, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de l'Empire Centre Africain, du Gabon, du Tchad, de la Haute Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, et du Togo. Ils devront néanmoins présenter dès leur arrivée en France une attestation de pré-inscription.

L'attestation de pré-inscription est établie par le directeur de l'établissement où seront suivis les cours. Pour l'université la demande doit être adressée à une ou plusieurs universités dont une au moins située hors des académies de la région Ile de France entre le 1er Février et le 1er Mai précédent l'année universitaire pour laquelle est sollicitée l'inscription; les universités doivent communiquer leur décision aux candidats avant le 30 Juin.

.../...

Les étudiants sollicitant leur inscription en 3ème cycle universitaire sont dispensés de la procédure de pré-inscription; de même les ressortissants des états membres de la C. E. E, les boursiers du gouvernement Français ou d'organisme internationaux) et les étudiants résidents (sont considérés comme résidents les étrangers qui étaient déjà en possession d'un titre de séjour avant d'entreprendre des études dans un établissement d'enseignement supérieur ou technique)

### ► Octroi d'une première Carte de Séjour

Aucun problème particulier devrait se poser pour ceux qui ont obtenu un visa de long séjour pour études avant leur arrivée en France.

Ils doivent recevoir sur présentation de ce visa une carte de séjour de résident temporaire valable un An et portant la mention "en séjour pour études".

S'il s'agit d'un mineur, l'accord des parents est nécessaire avant l'impétration\* d'un visa. Cet accord devra comporter également la désignation de "répondant" de l'étudiant mineur pendant la durée de son séjour en France ou du correspondant agréé par l'établissement d'enseignement lorsque cette personne est appelée à assurer le rôle de répondant du mineur.

Les ressortissants dispensés de l'obligation d'un visa de long séjour devront présenter une demande de carte de séjour à la préfecture de leur lieu de résidence et fournir une autorisation d'inscription obtenue avant leur départ dans un établissement d'enseignement ou un certificat attestant du succès à un examen d'entrée; Pour les majeurs une attestation d'un montant au moins égal à celui des bourses accordées par le gouvernement Français pour les étudiants de l'enseignement supérieur. S'il s'agit d'un mineur il devra produire une attestation de paiement des frais d'internat pour l'année scolaire ou d'un engagement personnel des parents ou répondants de prise en charge des frais d'entretien de l'intéressé.

Au cas où le requérant n'aurait pas subi un contrôle sanitaire avant son départ il devra se présenter à un médecin assermenté.

Après vérification au fichier d'opposition, l'étranger qui remplit les conditions fixées peut être doté d'une carte de séjour de résident temporaire valable un an.

La carte de résident temporaire peut être renouvelée chaque année sous réserve de la production d'une attestation bancaire et la preuve de la réinscription délivrée par le directeur de l'établissement.

Aucune prologation de séjour ne "doit" être accordée à un étranger qui après un ou plusieurs échecs manifeste l'intention d'entreprendre des études dans une autre discipline.

D'autre part, une fois leurs études achevées, ces étrangers doivent regagner leur pays d'origine et ne peuvent obtenir une carte de séjour pour exercer une profession salariée ou une autre activité.

.../...

\* Impétration = Obtention (Note de Bruno qui n'avait pas compris !)

## ► EST-IL POSSIBLE DE TRAVAILLER ?

Dans certaines conditions, les étudiants étrangers de l'enseignement supérieur comme de l'enseignement secondaire ou technique peuvent travailler pendant leurs vacances.

Ils doivent être en possession d'une autorisation provisoire de travail délivrée par la direction départementale du travail compétente pour le lieu d'emploi. Seuls les ressortissants de la C. E. E, en sont dispensés.

Cette autorisation de travail est délivrée sur présentation de la carte d'étudiant, de la carte de séjour, le certificat de ses résidences portant la mention "étudiant" s'il s'agit d'un ressortissant algérien, d'un engagement de travail précisant la profession, la rémunération et d'une demande écrite sur papier libre.

La situation de l'emploi n'est pas opposable aux étudiants d'Algérie, du Portugal, les pays africains anciennement sous administration Française (sauf Madagascar, Guinée, Gabon) du Vietnam, du Cambodge, du Laos, et poursuivant leurs études en France, et aux étudiants de la C. E. E, même s'ils étudient en dehors du territoire Français.

## ► PETIT COMMENTAIRE

La circulaire a un très grand mérite, celui de la franchise. Il s'agit de diminuer le nombre d'étudiants étrangers, le mondialisme giscardien (hors des safaris) est hexagonal.

La conception de l'amélioration de la qualité du recrutement est tout aussi significative, il s'agit de défendre les vraies valeurs, pas de compte bancaire bien garni, pas de carte de séjour

Cela nous a aussi valu de beaux morceaux d'éloquence notamment de Madame Alice Saunier Seité.

"Les étudiants étrangers viennent pour la plupart en France pour faire des études qui n'ont d'intérêt ni pour eux ni pour leur pays" (Le monde 20 Juin 1978)

Déracinés loin de leur culture et de leur famille, les étudiants étrangers connaissent des problèmes de santé physique et morale énormes.

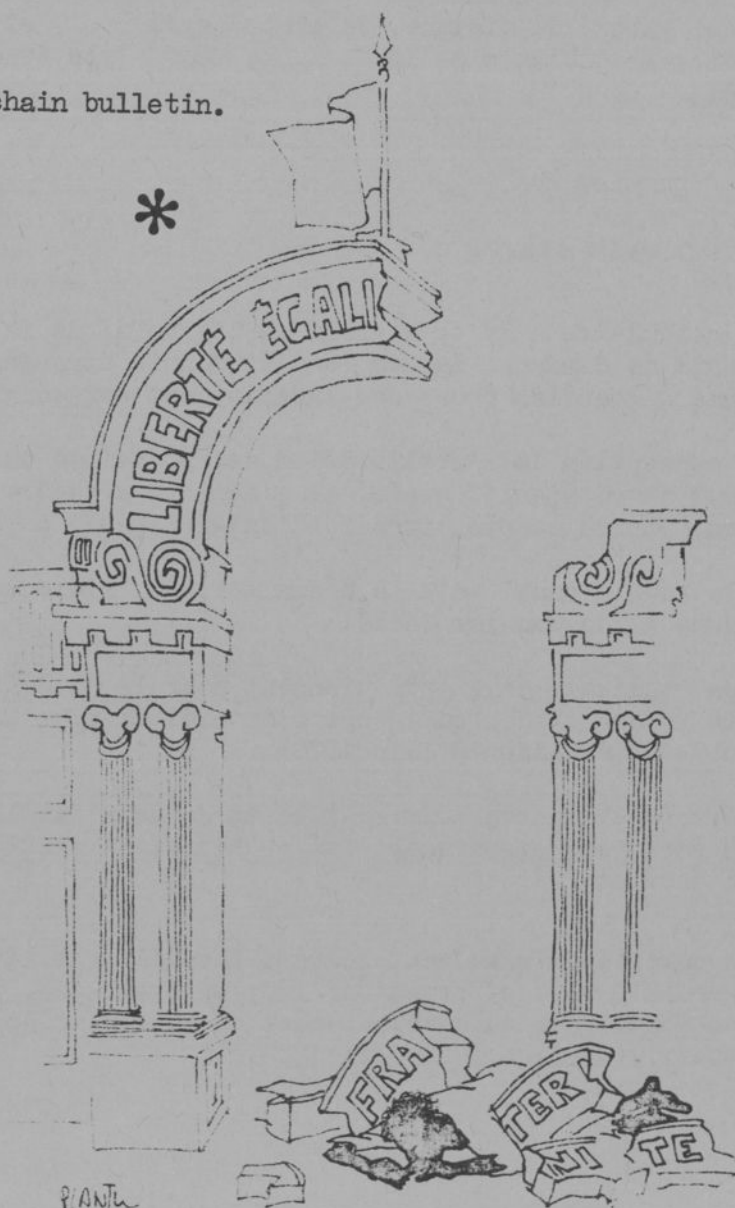
De surcroît, ils suivent souvent les filières littéraires trop générale, ou des formations trop spécialisées, pour pouvoir ensuite contribuer au développement de leur pays et y trouver du travail. (Le figaro 26 Juin 1978.)

Ainsi donc, Madame la Ministre, dont chacun connaît la délicatesse a voulu évité des problèmes de santé physique et morale aux étudiants étrangers qu'elle qualifie de "trop plein du tiers monde" et il est probable que tous les étudiants refoulés, la remercie de les avoir dispensés d'un pareil traumatisme.

Le président Senghor doit lui aussi être très touché par ces propos sur les études littéraires qui ne permettent pas de contribuer au développement de leur pays.

Si seulement les étudiants étrangers avait suivie les cours d'économie politique dispensés par un éminent professeur devenu depuis meilleur économiste de France et premier ministre le problème du chômage serait aujourd'hui résolu dans le tiers monde.

La suite au prochain bulletin.



## Le Secteur **CLIGNANCOURT**



Quartier de la Porte de Clignancourt

36, rue Hermel

### ○ A - LE PASSE

Ce secteur est un des plus anciens secteurs de l'Association. Il a été créé en 1967 par quelques collégiennes et un de leur professeur pour un petit groupe de travailleurs immigrés connus de ce dernier.

A cette époque commençait, rue des Poissonniers, un immense chantier de construction sur lequel travaillaient et vivaient des centaines de travailleurs immigrés. Très tôt ouverts aux travailleurs de ce chantier, les cours furent vite connus dans le quartier de la Porte de Clignancourt.

Délimité au nord par le boulevard extérieur Ney, au sud par la rue Ordener, traversé par le boulevard Ornano, ce quartier comprend plusieurs îlots insalubres - la rue du Nord, la rue Emile Chainé, le passage Kracher, la rue du Roi-d'Alger, l'impasse Letort, dans laquelle existait jusqu'à l'année dernière un des plus sordides des foyers-taudis de Paris, le passage Penel, etc... Ajoutez à ces îlots, les hôtels meublés de la rue des Poissonniers, de la rue Baudelique, et vous aurez un rapide aperçu des quartiers d'où viennent les stagiaires de nos cours.

Avant 1975, surtout entre les années 1970 et 1974, à cette époque notre trésorière Claude SAUTERON était responsable du secteur, le nombre de stagiaires était impressionnant. En 1974, il y eut 180 inscriptions et 80 présents chaque soir. La trentaine de moniteurs essayait dans une dizaine de cours de répondre aux besoins de formation des Travailleurs Immigrés dont la majorité était des primo-arrivants qui cherchaient à acquérir le minimum en lecture et en écriture qui puisse leur permettre de survivre en France.

Après l'arrêt de l'immigration en 1974, le nombre des stagiaires a sensiblement diminué. La demande de formation a aussi évolué en ce sens que les stagiaires ont, plus que par le passé, l'idée souvent vague, il est vrai, d'accéder un jour à une formation professionnelle.

.../...

## ➤ B - ORGANISATION ACTUELLE

### 1. Programme

. Lundi - 19 h 30 à 21 h00

#### FRANCAIS

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Groupe A | Annick BIENVENUE              |
| Groupe B | Jacques DUPONT et Liliane MEY |
| Groupe C | Geneviève MICHOT              |

. Mardi - 19 h 30 à 20 h 30

#### CODE DE LA ROUTE

Catherine SANAGUSTIN

20 h 30 à 21 h 30

#### FRANCAIS

|          |                         |
|----------|-------------------------|
| Groupe A | Sylvie REVIL            |
| Groupe B | Marie Claude FERBER     |
| Groupe C | Liliane et Guy FAROUILH |

. Mercredi - 19 h 30 à 20 h 30

#### CALCUL

Alain MINELLA  
Hélène MAURETTE  
Elise AIME

20 h 30 à 21 h 30

#### COURS DE PAROLE (PALABRE)

Lucien et Catherine ROBINEAU

. Jeudi - 19 h 30 à 21 h 30

#### FRANCAIS

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Groupe A | André LACROIX et Aline BICHON |
| Groupe B | Lucienne JACOB                |
| Groupe C | Françoise BRUNET              |

### 2. Les Cours

|                  |                  |                                                      |
|------------------|------------------|------------------------------------------------------|
| Groupe A         | Débutants        | 10 inscrits (tous présents chaque soir)              |
| Groupe B         | Débrouillés      | 10 inscrits (tous passent d'une manière irrégulière) |
| Groupe C         | Les plus "forts" | 10 inscrits (tous passent d'une manière irrégulière) |
| Calcul           |                  | 10 inscrits répartis en 3 niveaux                    |
| Expression orale |                  | 10 stagiaires                                        |
| Code de la route |                  | 10 stagiaires                                        |

.../...

### 3. Les rencontres et la préparation des cours

Depuis le mois d'octobre, nous avons eu trois réunions de secteurs auxquelles sont invités tous les stagiaires - une bonne dizaine y participent.

Ces réunions nous permettent de faire le point sur la vie du secteur, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les groupes, de donner quelques informations sur l'association, et de mettre en place l'animation que les uns ou les autres veulent voir réalisée.

De plus au mois de décembre, il y eut une réunion des stagiaires entre eux ; la prochaine aura lieu au mois de février.

Par ailleurs, les moniteurs de chaque groupe se retrouvent régulièrement pour préparer leur cours.

Enfin, nous avons fait une réunion avec le secteur de la Goutte-d'Or, pour parler de nos problèmes communs. A la suite de cette réunion, des stagiaires de la Goutte-d'Or sont venus rue Hermel où il y avait plus de place.

## ○ C - LES PROBLEMES

### 1. Recrutement et irrégularité des stagiaires

Cette année, nous avons eu une quinzaine de nouveaux stagiaires sans campagne d'affichage sur le quartier. Ces nouveaux stagiaires, pour la plupart, sont débutants et viennent régulièrement. L'expérience nous permet de prédire que ces mêmes stagiaires seront beaucoup moins réguliers l'année prochaine ou dans deux ans.

Nous essayons de nous expliquer le pourquoi de cette irrégularité. Il y a certes les conditions des cours du soir, après une journée de travail, la fatigue, le froid... etc. Ces réponses ne nous semblent pas suffisantes. Dans nos réunions, nous essayons d'élaborer d'autres réponses dans la mesure où les stagiaires ne sont pas très causants.

- . les stagiaires sont-ils satisfaits de leur première année qui les amène à une écriture hésitante, mais lisible et à une lecture syllabique de quelques petits textes. Visaient-ils ce seul but ?
- . le premier niveau est très bien préparé pédagogiquement - livres pour les moniteurs et les stagiaires - la progression est matériellement visible. Par contre, dans les autres niveaux, les progrès sont moins évidents. Les stagiaires se découragent-ils ? Faut-il des outils pédagogiques pour ces niveaux afin de concrétiser les progrès ?
- . Les stagiaires rencontrent des copains qui n'ont pas de plus grandes connaissances en français et qui ont réussi les tests AFPA ou qui ont un CAP. Pensent-ils en savoir assez pour attendre un métier ? Aimeraient-ils avoir des cours plus proches du pré-technique ?
- . Après un minimum de connaissances en Français les Travailleurs Immigrés souhaitent-ils simplement garder des contacts épisodiques avec leurs anciens moniteurs et pour cela font-ils semblant de venir au cours de temps en temps ?...

.../...

- . Existent-ils sur le quartier des Travailleurs Immigrés qui souhaiteraient perfectionner leur français ? Faut-il faire une campagne d'affiches pour remplir nos niveaux 2 et 3 ?
- . Faut-il nous cantonner à accueillir le maximum de débutants, créer deux ou trois cours de débutants et n'avoir qu'un seul cours de perfectionnement ?
- . Faut-il créer des cours de "pré-prétechnique" plus axés sur le calcul, les progressions de tracés, etc... et pas de cours de perfectionnement en français.

Telles sont nos questions.

## 2. L'animation et la participation des stagiaires

Depuis toujours il existe un embryon d'animation sur le secteur : fête couscous, bal, sorties..

L'année dernière nous avons essayé d'organiser l'animation dans un sens qui nous semblait plus constructif. Nous nous sommes posés la question suivante : qu'est-il possible de faire en France pour que les Travailleurs Immigrés puissent se documenter sur certains problèmes qui pourraient les intéresser ?... Agriculture, Pêche ? Artisanat ? etc...

Nous avons choisi ensemble l'agriculture. Nous avons développé ce thème en trois temps :

- 1 - Un film sur l'agriculture au Sénégal " Lettres paysannes " de Safi Faye
- 2 - Visite en car de deux fermes :  
matin : ferme traditionnelle polyculture  
après-midi : ferme moderne élevage industriel.
- 3 - Réunion dans le car sur les problèmes que se posent les uns et les autres.

Cette année, nous avons fait une autocritique de cette manière de procéder : En gros, ce sont les braves européens qui animent les Travailleurs Immigrés. D'où la décision prise en Octobre que l'animation soit organisée par les stagiaires.

Ces derniers, non seulement sont d'accord mais le demandent. Après plusieurs tentatives de réunion entre stagiaires, une réunion s'organise un soir à la place des cours. Pas un moniteur. La décision a été prise d'aller visiter le musée de la découverte. Le jour de la visite : trois présents... L'échec...

Les deux ou trois copains qui souhaitent prendre en charge l'animation sont découragés.

La prochaine réunion entre stagiaires aura lieu le 13 février.

L'animation est un réel problème. Tout le monde, stagiaires et moniteurs, en ressentent avec évidence un besoin et pourtant les réalisations sont pour le moins décevantes.

La prochaine Assemblée Générale nous éclairera peut-être sur ce sujet.



DOSSIER

# L'ANIMATION...



## Des Experiences...

## En guise d'INTRODUCTION



Samedi 24 février, de 9 h 30 à 18 heures aura lieu la deuxième Assemblée Générale d'Accueil & Promotion pour l'année 1978-79.\*

Le Thème ?

Il a été fixé le 11 novembre : Faire le point sur nos actions, nos difficultés, les problèmes rencontrés. Et notamment en ce qui concerne "l'animation" et "la participation des travailleurs immigrés à la vie des secteurs"...

Où en sommes-nous les uns et les autres ?

Plutôt que d'apporter une vérité toute faite (qui n'existe pas ?), "Immigration Graffiti" s'est mis à l'écoute de certains "acteurs" dans quelques secteurs de l'Association. Ainsi, les projets de Puteaux et leurs méthodes de travail, les vacances de Lilas, des interviews : Jean Perraudau au RETIF, Francis Gattere dans le 20ème (Alexandre Dumas)...

Les militants et les secteurs d'Accueil & Promotion se retrouveront-ils dans ce qui est dit ici ?

La réponse le 24 février...



A SUIVRE ...

\*Au 10 rue Affre dans le 18ème, bien sûr !

# Les Vacances de l'ex-groupe LILAS

(ex-VILLETTE, ex-RAMPAL)



Demba 30 ans (rien que du malheur ?) marié depuis 1975, conducteur de poids lourds, une petite fille.

- Question : Dis, Demba, comment ça a commencé l'histoire des vacances de Rampal ?

Demba : C'est en 68, je suis parti, moi et un autre Sarakollé que tu ne connais pas, avec Olivier, Elisabeth, Pierre et d'autres, cinq "toubabous" (1) en tout. Au retour j'ai dit à Abdoulaye (2) que c'est bien, c'est comme en Afrique, il y a du soleil, les paysans sont très gentils.

- Q. : C'était où ?

D. : C'était en Ardèche. La deuxième année, on y est allé moi et Abdoulaye avec 6 "toubabous". En 70, Ali Dabo, les gens de notre "fedde" (3), 10 Africains. C'est sympa, la campagne, la nature, on leur a dit. C'est pas comme les parisiens, ils sont sociables, ça ressemble à chez nous, on peut discuter. Les gens du village, ils prennent l'habitude, ils vous invitent, on va se baigner avec eux. En 1971, les "toubabous" voulaient aller en Vendée parce que on pouvait plus louer à St Martin. Ils sont allés avec les Toucouleurs. Nous, on est allé tout seuls, les gens du village, ils nous ont aidé pour les tentes parce qu'on a pas l'habitude. Après 72, tout le groupe, on est retourné en Ardèche avec les "toubabous", quelquefois 40 personnes. Jusqu'à 75, où vous êtes venus en Afrique. En 76, il y en a quelques uns qui sont partis à Toulouse. Après c'est fini !

- Q. : Pourquoi c'est fini ?

D. : Les moniteurs, ils n'ont plus tellement de temps. Maintenant ils sont pères de famille ; avant ils étaient à l'école. Les africains, ils rentrent en Afrique. Maintenant on se voit un peu, les autres presque pas.

- Q. : Pourquoi il y en a qui venaient, et d'autres qui ne venaient pas ?

D. : Celui qui vient, il connaît des jeunes du même "fedde" en Afrique ou des gens du même âge d'autres villages. Moi, je dis que ça va. L'année

---

(1) européens  
 (2) son neveu  
 (3) classe d'âge, groupe social important dans un village Soninké (Sarakollé).

.../...



d'après, Abdoulaye, il dit que ça va. Les autres, ils ne connaissent pas, ils ont peur de dépenser trop d'argent. La première année, mon frère voulait pas parce que ça dépense trop d'argent ; mais ça dépense pas plus d'argent là bas, juste le transport. A Paris, tu sais, le cinéma, le flipper, les boites.... Certains, les jeunes qui sont au cours ils ne viennent pas parce que leurs frères veulent pas parce que ça dépense trop d'argent et qu'il y a beaucoup d'accidents sur les routes comme on entend à la radio ou à la télé.

● Q. : Comment c'était organisé ?

D. : On dit "Chacun va sortir ça"

● Q. : Qui dit ça ?

D. : Un blanc. Parce que vous connaissez ces calculs là. Nous on dit c'est trop ou ça va. Il y a des feuilles bien remplies avec tous les achats ; tous les matins, on discute pour les repas, l'essence. Un jour un repas africain, un jour un repas français comme ça.

Il y a des problèmes pour la bouffe parce que les Africains, un bout de pain, un bout de fromage, un verre de vin, ça va pas. Les repas froids ça nous intéresse pas beaucoup. On dit "on dépense plus, mais ça fait rien, mais il faut manger bien, de la viande". Les français, ils disent "Si on mange trop, on dépense beaucoup" Alors on discute.

Il y a des équipes : un jour cuisine, un jour vaisselle. On discute nous tous pour faire les équipes. Y a pas de chef, on discute quoi !

Pour aller se ballader, au début, on connaît pas la région. Les blancs non plus, mais avec un plan, ils se débrouillent, alors on suit un peu. A la fin on connaît bien. On se débrouille ; il y en a qui vont se baigner, d'autres danser (les africains, tu sais !) alors on s'arrange avec les voitures.

● Q. : Qu'est ce qui était bien ?

D. : L'ambiance, tout le monde est copain. Les vacances, c'est la méthode d'européens parce que chez nous, on connaît pas. On fait beaucoup de progrès pour parler parce que, tu sais, les cours du soir, on apprend un peu mais faire des conneries ensemble, rigoler, s'engueuler, tout ça, parler ça apprend beaucoup de choses.

● Q. : Qu'est ce qui va mal ?

D. : Tout va, pas de problèmes. Une fois avec Salah (un algérien) il a

.../...

mauvais caractère parce qu'il veut faire son mouton à sa manière, mais ça peut être un Français, un Malien, un Sénégalais, c'est simplement mauvais caractère. Les Algériens, tu vois avec Alouni (un autre Algérien abitué des vacances), on rigole, il y a pas de problèmes.

● Q. : Pourquoi ça ne marche plus ?

D. : Ca pourrait faire pareil ; si on propose, je suis pour. Il faut demander aux gens ; mais les vacances des gens mariés, ça pose des problèmes pour le transport. Ceux qui sont mariés en Afrique, ils préfèrent garder des mois pour avoir deux mois pour retourner. Les célibataires qui sont là maintenant, ils préfèrent rester à Paris. Ils parlent entre eux, ils restent en foyer. Au cinéma, au flipper, ils perdent de l'argent plutôt que d'aller en vacances.

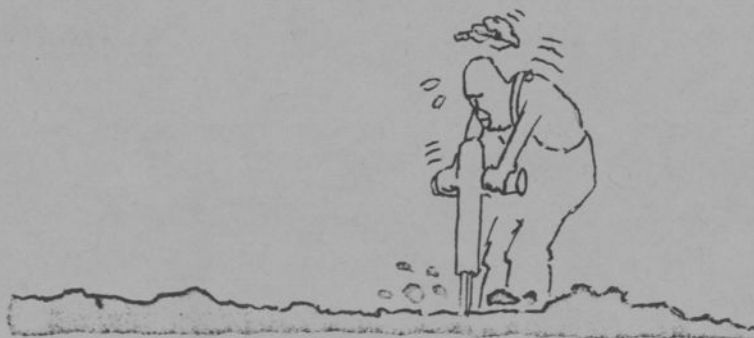
● Q. : Ils vont en boîte ?

D. : De moins en moins ; maintenant, les africains y vont de moins en moins. Les nouveaux, ils y vont, mais les anciens, ils ont changé leurs idées.

Pour faire les vacances, c'est difficile parce qu'il faut faire avec des nouveaux et il y en a plus beaucoup. Avec des anciens, c'est difficile. Ils ont l'habitude de rester à Paris. Moi j'ai été en vacances, c'était ma deuxième année en France. Je connaissais pas encore tout. Il y a des africains qui pensent que la France c'est comme Paris alors ça vaut pas la peine d'y aller.

● Q. : En 71, quand vous êtes allés tout seuls, comment c'était organisé ?

D. : On a cotisé. C'est Abdoulaye qui a la caisse parce qu'il compte bien. Tout ce qu'on a acheté on le marque ; on a fait comme la façon des toubabous parce que pour parler, pour écrire, pour lire sur les plans, ça va. Comme ça, il y a pas d'histoires. Mais, sous la tente, nous, on préfère dans une maison.



A suivre ...

**L'A.M.T.I.P.\*****et ses diverses activités ...**

\*

\* Association de la **Maison des  
Travailleurs Immigrés de Puteaux.**

\* \*

Nous répugnons à employer le terme "animation", car nous ne savons pas encore très bien ce qu'il veut dire.

Le Groupe de Puteaux en est simplement arrivé à une certaine cohésion. Préciser ses objectifs et se donner quelques moyens pour les réaliser est maintenant possible.

Mais le chemin a été long pour en arriver là...

## ► LE POINT DE DEPART

### ● Les Fêtes

Comme dans tous les autres groupes, elles répondaient au désir de se rencontrer -stagiaires immigrés et français- de façon plus égalitaire que dans l'alpha.

Par le biais d'une commission "loisirs et fêtes", nous avons toujours eu le souci d'associer les stagiaires à la préparation et à l'organisation des fêtes et sorties. Nous voulions éviter le côté paternaliste de ce genre de manifestations. Nous n'y avons pas réussi...

Les fêtes les plus appréciées ont été celles où :

- . Les français étaient aussi nombreux que les immigrés,
- . Les français s'exprimaient aussi par la danse et la musique.

### ● Le Projet "socio-culturel"

A l'issue des fêtes, nous avons une meilleure connaissance des stagiaires et les idées propagées sur l'animation par Accueil & Promotion ont poussé les moniteurs à exprimer leur désir d'autres activités que l'alpha : elle n'est pas le lieu exclusif de rencontres.

Les français ont donc pris l'initiative de faire un projet dont les grandes lignes étaient :

- \* Vivre et exprimer sa culture.
- \* En redécouvrir la valeur.
- \* La faire partager aux français.

.../...

Plusieurs moyens étaient proposés : musique, livres, ciné-club, fêtes, diners-débats, rencontres avec les français, Festival.

Les travailleurs réunis en A.G. en juin 1977 entérinaient ce projet.

● Diverses actions ont été réalisées ou sont en cours

Mais, nous nous sommes rendus compte que ça n'allait pas...

- . Toutes activités étaient prises en charge par 3 ou 4 personnes... Celles qui avaient rédigé le projet.
- . Quelques meneurs fonçaient... et se désespéraient de se retrouver seuls.
- . Un projet répondait bien aux désirs du groupe des français, peut-être même des immigrés, mais :
  - qu'est-ce que l'animation ? Beaucoup ne le savaient pas.
  - Aucune réflexion du groupe au sujet du projet n'avait eu lieu.

● Bref, ce projet manquait d'une solide assise et quelques dangers pointaient à l'horizon :

- . L'activisme,
- . la coupure entre "animateurs" et "moniteurs", c'est à dire la fin du groupe,
- . des immigrés encore une fois spectateurs...

► LA SITUATION ACTUELLE

L'hostilité de la municipalité a fait s'écrouler ce bel édifice. La reconstruction a été dure et lente. Le projet se réalise autrement.

► Le groupe réfléchit et redéfinit ses objectifs

Les épreuves ont soudé le groupe et tous les moniteurs ont demandé de se retrouver assez longuement pour réfléchir ensemble. Cette réunion a eu lieu le 9 décembre 78, première du genre. Quelques stagiaires de l'alpha travaillaient avec nous. Emmanuel (qui travaille avec notre secteur) animait la journée, Martine nous a aidé à faire des panneaux d'information.

A partir des deux grands thèmes de la journée : l'Immigration à Puteaux et l'AMTIP à Puteaux, nous avons fait quelques constats et tiré quelques conclusions :

- \* L'alpha ne permet qu'une approche limitée de la réalité de vie des migrants. Elle est un moyen de rencontre, mais pas le seul. Les stagiaires demandent qu'elle soit aussi un lieu de réflexion, de compréhension du monde. A Puteaux l'Alpha est coupée de la vie des migrants.

.../...

- \* Aucune relation n'existe à Puteaux entre Français et Immigrés et il s'avère que l'AMTIP devrait jouer un rôle de médiateur, d'informateur.
- \* Le décalage est grand entre notre vie et celle des migrants et l'AMTIP vit en circuit fermé. Il est donc nécessaire de s'ouvrir à d'autres immigrés, à des français qui vivraient peut-être mieux que nous la réalité de l'immigration.
- \* Les camarades immigrés nous rappellent que pour eux les problèmes importants sont les suivants : les expulsions, le manque de solidarité, l'impossibilité d'exprimer leur culture.

En fonction de nos possibilités, nous avons retenu 3 objectifs :

- l'information : . à usage du groupe,  
                          . en direction des Putéoliens.
- Les rencontres français-immigrés.
- La constitution d'un comité SOS-Refolement.

Nous nous sommes donnés deux moyens pour commencer la réalisation de ces objectifs :

- . l'aménagement d'un lieu de rencontre,
- . La constitution d'un groupe qui travaillerait dans "la ligne du 9 décembre"...

#### ► La Réalité

◇ Le groupe se réunit régulièrement, mais les camarades immigrés intéressés ne sont pas là, essentiellement semble-t-il parce que les horaires choisis ne leur conviennent pas.

◇ Trois camarades français prennent la responsabilité d'un Comité SOS-Refolement. Ils ont participé aux stages de formation organisés par la MTH. Ils se sont renseignés auprès du GISTI et du MRAP. Ils ont aussi établi leur plan de travail. Ils sont bien sur chargés d'informer les autres membres du groupe, de rencontrer des militants, de recruter d'autres volontaires.

◇ Une rencontre français-immigrés a eu lieu le 20 janvier. Français, Tunisiens, Marocains et Algériens s'y sont exprimés culturellement. Une information en Français et en arabe a été faite sur les problèmes rencontrés par les migrants. Les français (adhérents de l'Association, Putéoliens, sympathisants) y étaient nombreux.

Les réflexions des uns et des autres montrent qu'il faut continuer dans ce sens. D'autres rencontres sont prévues.

◇ Le foyer est en cours d'aménagement. Deux camarades français en ont pris la responsabilité. On trouvera au foyer : la télé, des jeux, une bibliothèque et une discothèque, des diapositives, et, nous l'espérons, des participants nombreux !

.../...

Déjà des questions se posent : Quels seront ses objectifs ? Que feront les animateurs dans ce foyer ? Que fera-t-on des événements qui s'y passeront ? De ce qui se dira ? Comment vivifier tout cela ? Comment faire le lien entre le foyer, SOS-Refoulement et la rencontre Français-Immigrés ?

Le foyer ne devrait plus tarder à ouvrir ses portes : Nous attendons l'ouverture du compteur par EDF.

◇ L'information : rien n'a été fait, tout simplement parce que personne n'en a pris la responsabilité. Nous nous rendons compte maintenant que plus la connaissance des migrants de Puteaux sera complète, plus l'information sera meilleure ...

L'enquête de milieu s'avère nécessaire. Nous y voyons aussi d'autres avantages :

- . elle permet de savoir ce qui existe déjà,
- . elle permet de mieux cerner les demandes,
- . elle permet à l'AMTIP de mieux cerner sa spécificité.

L'enquête de milieu reste à faire...

◇ Nous éprouvons le besoin de repréciser les rôles respectifs du Bureau, des permanents, des responsables de chaque activité et les liens entre eux.



Les bases semblent désormais plus solides : les actions s'insèrent davantage dans la réalité et le groupe est arrivé à un accord. Il est irréaliste de vouloir que toutes les personnes d'un groupe soient motivées de façon identique, il est plus constructif de partager les responsabilités en fonction des compétences, des désirs et possibilités de chacun. Reste l'importance de la formation et de l'information pour maintenir et renforcer la cohésion du groupe.

L'arrivée de nouvelles personnes, immigrés en particulier (et jeunes de surcroît !) devrait dynamiser le groupe. Nous pensons (et espérons) que le foyer changera aussi quelque chose dans les rapports franco-immigrés.

Pour l'A.M.T.I.P. ,

Bernadette LIENARD.



# Le RETIF et l'ANIMATION



Faisant suite aux nombreuses discussions sur l'animation, je suis allée interviewer deux moniteurs du R.E.T.I.F., Jean et Jean Christophe, pour connaître leur groupe et déceler sa spécificité dans les actions d'animation qu'il a entreprises au cours des dernières années.



Question : Peux tu nous dire l'évolution du R.E.T.I.F. par rapport à l'animation?

► "Vers 1971, on voulait déjà dépasser le cadre de l'alpha. C'est pour cette raison que nous avons pris le nom de R.E.T.I.F. (Groupe de Rencontres entre Français et Immigrés). L'alpha n'étant qu'un des aspects de nos activités.

Nous nous étions donc fixé plusieurs objectifs :

- . favoriser la prise en charge des migrants par eux mêmes.
- . la lutte contre le racisme et la sensibilisation de l'opinion publique sur le plan social, économique et politique.
- . favoriser des rencontres entre français et immigrants.

Des projets très ambitieux, et ce qui a été fait par rapport aux objectifs de départ a été minime.

Quand on distribue des tracts pour faire de la publicité sur le R.E.T.I.F. on met l'accent sur l'alpha et l'animation ; de fait on passe 80 % du temps à l'alpha.

L'alpha est de fait le seul moyen de rencontres qu'on a à l'intérieur du R.E.T.I.F. Ce n'est pas qu'il est impossible de rencontrer des immigrants autrement que par l'alpha mais il faut au moins passer par elle ou commencer par là. On répond à une demande effective tandis que tout ce qui concerne la sensibilisation, l'information de l'opinion publique, l'animation dans une certaine mesure, c'est nous qui en sommes à l'initiative.

Il est clair pour l'ensemble que si on prend un engagement à Accueil et Promotion, c'est parce qu'on se sent solidaire des immigrants et qu'on refuse les conditions qui leur sont imposées ; on commence par l'alpha et on constate que c'est nécessaire et utile mais que ce n'est pas suffisant ; il faut en effet une autre dimension qui est animation,

.../...

information et sensibilisation de l'opinion publique, actions ponctuelles diverses.

Pour l'animation au sens rencontres, fêtes, méchouis, il n'y a pas forcément un lien direct avec l'information et la sensibilisation, mais il y a une volonté de se connaître, d'avoir des échanges dans les deux sens par rapport à l'alpha où malgré tout ce qu'on peut dire c'est le moniteur qui apprend quelque chose à un stagiaire qui le demande. Pour ce qui est l'animation, il y a une volonté, une dimension importante qui est de rééquilibrer le sens de l'échange.

C'est pour cela que l'expérience du groupe d'expression africaine est importante.

#### ◆ LE GROUPE D'EXPRESSION AFRICAINE : UN MOMENT CLEF

Il a démarré à l'initiative de 3 ou 4 maliens d'un des groupes d'alpha fin 1974-1975. Il regroupait des maliens et des français.

De grandes fêtes étaient organisées et cela reposait sur quelques maliens qui avaient déjà dans d'autres groupes fait du théâtre et de la danse africains.

Le samedi après midi, il y avait des répétitions auxquelles donc participaient maliens et français et les deux avaient à apprendre ; les maliens en majorité ne savaient pas les danses.

Ca n'a pas été un petit groupe isolé par rapport au R.E.T.I.F. ; avant chaque cours des répétitions de chants qui accompagnaient ces danses étaient animées par des maliens et l'ensemble des stagiaires et des moniteurs y venait.

Il y a eu une inversion des relations par rapport à l'alpha ; ce n'était plus les mêmes qui étaient en position de "maîtres". Il y avait vraiment une démarche collective ; tous participaient au moins aux répétitions de chants.

#### ◆ ET ENSUITE.....

Cette expérience a changé nos relations et le comportement des maliens à l'intérieur du R.E.T.I.F. Ils ont transposé cette démarche dans d'autres domaines, dans les groupes d'alpha notamment.

Une autre expérience intéressante, ce fut un week-end dans l'Oise où il y avait moitié français, moitié maliens ; dans un centre qui fait de la formation pour coopérants techniques qui partent en Afrique noire. Le but de ce centre est une adaptation des européens qui partent, à des techniques agricoles proches de celles que l'on utilise dans les pays africains.

On y allait avec l'arrière pensée de voir s'il n'était pas possible

.../...

d'envisager une formation retour pour les africains qui le désiraient; Cela n'a pas débouché, mais nous avons eu des discussions à partir de films qu'il n'y aurait jamais eues s'il n'y avait pas eu le groupe d'expression africaine auparavant.

Après on a voulu formaliser par la participation des immigrés au C.A. du R.E.T.I.F. mais la formalisation était inadéquate.

Le groupe d'expression africaine a continué quelques autres fêtes puis les plus actifs du groupe sont partis.

C'est le seul cas où il y ait eu une participation concrète des immigrés à l'animation du R.E.T.I.F. Les maliens refusaient que l'on dise que le groupe était "l'affaire des maliens", ils tenaient à ce que l'on dise que c'était le R.E.T.I.F. tout entier.

#### ◆ LES ESPOIRS.....

Pour l'animation il y a un domaine qui n'a pas été exploité mais qui à mon avis représente un espoir, c'est l'A.P.A.G.E.C.I.S.E.  
Tu peux préciser ?

► C'est l'Association pour l'Animation du 12<sup>ème</sup> et la Gestion d'Equipements Collectifs dans l'Ilot Saint Eloi. Nous partageons donc les locaux avec une quinzaine d'associations (parents d'élèves, personnes âgées, clubs sportifs, union des femmes françaises, des associations de quartier comme celles des résidents de l'ilôt Saint Eloi, des associations de locataires....).

Est-ce que ça restera une juxtaposition d'associations n'ayant aucun contact entre elles et à ce moment là l'espoir ne correspondra à rien ou y aura-t-il des activités faites en commun par tous les membres, auquel cas, ça déboucherait sur une animation de quartier et sur une véritable rencontre de l'ensemble des membres des associations. Le fait que nous ayons des locaux communs peut favoriser ce processus mais c'est trop récent encore pour savoir.

Q : Un autre aspect de vos activités, c'est ce que tu appelles "sensibilisation de l'opinion publique, informations diverses..."

► L'année dernière, il y avait un groupe info qui s'était constitué. On s'était posé la question : "Informer pourquoi ? " ; on avait répondu : "Parce que ça nous intéresse, parce que c'est nécessaire pour pouvoir dans les discussions qu'on a sur notre lieu de travail ou dans le quartier, d'avoir des éléments pour répondre aux arguments sortis contre les immigrés et c'est donc le premier stade de la sensibilisation de l'opinion publique ; et puis on voulait agir."

Il fallait d'abord s'informer ; dans chaque groupe d'alpha quelqu'un

.../...

lisait le Monde régulièrement et répercutait les informations ; c'était donc une action décentralisée.

Nous rediffusions toutes les infos que ce soit celles données par tracts, ou circulaires, et puis on essayait de déceler les demandes des moniteurs et stagiaires à cet égard.

Il y avait pour le R.E.T.I.F. tout entier des séances d'informations souvent en liaison avec la C.F.D.T. Nous avons abordé les thèmes suivants : les droits (en cas de licenciements, la sécurité sociale, les allocations familiales, la feuille de paie); des compte rendus sont encore utilisés comme thèmes de cours; on a parlé par ailleurs de l'hygiène, la santé, la tuberculose, le tabac, on a passé un film sur les premiers jours de la vie (donc conception et développement du fœtus) qui a été assez apprécié, il y a eu une information préparée par des stagiaires et des moniteurs sur le Mali.

#### ◆ LA SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

C'était répondre au climat général "les immigrés nous piquent notre travail, il faut les renvoyer chez eux " et faire une contre information.

Il y a eu deux aspects : les films-expos-débats ; intéressant par le contenu mais ça ne touchait pas ceux qu'on aurait voulu toucher ; en tous cas ça nous permettait d'approfondir les sujets et de ne pas les taire. Par ailleurs on distribuait des tracts souvent en réaction à un événement précis, que ce soit pour les problèmes de papiers, les expulsions Sonacotra, le 3ème Festival....

Q : Quelle est la participation des immigrés à toutes ces activités ?

► Dans tout ce qui concerne l'aspect sensibilisation, réactions aux événements ponctuels, ça se fait avec une très grande déconnection à l'égard des stagiaires. On s'est rendu compte qu'on risquait de tourner entre nous mais on ne sait pas comment faire autrement et on n'accepte pas de ne pas réagir. Ceci dit, on n'a jamais rien fait sans les informer, mais c'est assez facile.

On n'a jamais voulu inciter des stagiaires à participer à une manif parce que le risque ce n'est pas nous qui le prenons. En ce qui concerne la discussion de fond, la réaction majoritaire c'est de dire "On ne veut pas faire de politique, on vous fait confiance ; on est d'accord pour que vous preniez parti, que vous réagissiez".

La seule action à laquelle il y ait eu une certaine participation collective, ce fut pendant les élections municipales de 1977.

## ◆ LES MUNICIPALES DE 1977

On en avait parlé en A. G. avec les stagiaires ; on voulait soulever avec l'ensemble des associations du 12ème (Solidarité Français Migrants, une associations d'Espagnols et d'autres...) les problèmes qui pouvaient être du ressort d'un conseil municipal ; on avait élaboré un questionnaire écrit, posé des questions orales lors des réunions publiques, puis publié l'ensemble dans un tract. On pensait exercer une éventuelle pression sur les candidats, futurs élus en puissance.

A peu près l'ensemble du R.E.T.I.F. a pris part d'une façon ou d'une autre à l'élaboration du questionnaire. Le contact avec d'autres associations nous a permis par ailleurs de prendre en considération des problèmes que l'on ignorait jusque là.

Quand les stagiaires nous ont donné le feu vert en disant "On ne veut pas d'une action politique mais on est d'accord sur la façon dont vous avez présenté les choses", on a provoqué avec certains stagiaires une réunion des stagiaires pour démarrer avec le but de lever les ambiguïtés et qu'ils nous disent quelles étaient les priorités qu'ils voulaient.

Ils voulaient aborder quatre points : - le racisme et les contrôles policiers  
- les problèmes de papiers, en particulier pour ceux qui n'étaient pas en règle  
- le chômage  
- les conditions de logement

Or pour régler les trois premiers problèmes le pouvoir de la municipalité était très faible ; donc on voulait faire une action qui pouvait jouer sur le logement et éventuellement sur d'autres questions mais qui ne correspondait pas à leurs préoccupations prioritaires. Donc une difficulté ; il fallait qu'ils n'aient pas d'illusions sur ce que l'on pouvait faire mais on voulait les mobiliser sur quelque chose qui n'était pas en priorité numéro un.

Ce qui était positif c'était qu'ils exprimaient tout cela.

Lors de l'A.G., il y avait eu des oppositions entre les stagiaires et donc après il y a eu des réunions de mise au point dans chaque groupe (maliens et maghrébins) ; cela a permis par la suite une discussion dans les cours d'alpha pendant plusieurs heures sur le questionnaire qu'on devait élaborer. On a obtenu ainsi un dossier de 25 pages avec l'ensemble des questions et réponses, qui nous a été assez souvent demandé.

.../...

A la fin il n'aurait pas fallu en faire plus ; il y aurait eu saturation.

Pour les législatives, il y a eu rejet "Ras le bol !" des stagiaires et les moniteurs eux mêmes étaient hésitants.  
Nous avons quand même fait un tract pétition.

Un tract sur les mesures Stoléru et les revendications fondamentales avec une pétition qui demandait à l'ensemble des candidats l'égalité des droits, l'abrogation des mesures Stoléru.... On a eu 875 signatures d'habitants du 12ème, un résultat assez inespéré.  
Tout cela a démarré pendant le 3ème festival.

Q : Et cette année ?

► Je crois qu'il est difficile de parler cette année de ce qu'on fait en dehors de l'alpha. C'est trop tôt ; il n'y a pas autant de disponibilité de la part des membres du R.E.T.I.F. que les années précédentes. Il y a pas mal de changements autant au niveau de l'ensemble des responsables que celui des moniteurs et donc il faut une période de rodage avant que cela reparte.

On pense faire quelque chose à propos de la plateforme signée par les 19 associations de formation de migrants de la région parisienne.

Récemment nous avons été mobilisés par l'incendie de l'hotel de la Boule d'Or, rue de Chalon.

Et puis nous travaillons avec d'autres associations du 12ème car Chirac veut construire à la place des entrepôts de Bercy un vélodrome sans l'avis des habitants. On ne veut pas que l'on en profite pour faire disparaître un quartier.

Q : Comment les travailleurs immigrés pourront-ils s'inscrire dans toutes ces actions ?

► En A.G., on a décidé de mettre la priorité aux groupes d'alpha ; c'est une nécessité sinon c'est un parachutage.

Les gens d'un même groupe s'invitent entre eux, les uns chez les autres. Les choses se mettent en place.

Le week-end prochain, nous allons voir "L'arbre à palabres" et puis on fera des crêpes.

Pour la suite.....



## «Rencontrer les immigrés en dehors de l'alpha ...»



*Une équipe d'animation dans le 20ème.*

Question : Peux tu raconter l'histoire du groupe depuis un an et comment s'est développée l'idée d'animation, qu'est ce qui a déjà été fait et quels problèmes vous avez rencontrés ?

F. G. : D'abord ce qui me paraît important c'est de dire que l'année dernière on s'est aperçu qu'un groupe d'alpha sur un quartier c'est déjà un premier élément pour rencontrer les travailleurs immigrés.

Progressivement on a débordé le cadre de l'alpha : organiser des fêtes faire un peu de ciné-club, rencontrer des travailleurs dans les foyers, participer au festival... Tout à fait qu'on s'est posé la question en se disant "Ne vaudrait-il pas mieux qu'il y ait dans le groupe des gens qui passent beaucoup plus de temps sur les problèmes de l'animation ?" On a coupé le groupe en deux, dès la fin de l'année dernière, et on s'est retrouvé à trois, Gérard, Hamid et moi... Pratiquement on a lancé l'animation en octobre et on s'est très vite heurté aux problèmes de la coordination entre les gens qui travaillent au niveau de l'alpha et les animateurs. On s'est très vite heurté à ça et je pense qu'on n'a pas résolu le problème. On est tous les trois très pris et Gérard et Hamid ne sont pas directement attelés sur le quartier. On avait mis comme exigences de rencontrer les moniteurs d'alpha pendant les cours et ça on l'a à peu près tenu. De temps en temps l'un ou l'autre passe un soir pour voir l'équipe et les travailleurs en même temps.

Ce qui me paraît important à dire c'est que cette équipe d'animation a du mal à garder contact avec les travailleurs qui viennent à l'alpha.

Concrètement cette année on démarré comme ça : visites de foyers, on a commencé à faire un ciné-club (deux séances un dimanche après midi), il y a eu la fameuse fête du 6 janvier. Je trouve que c'était bon mais on a manqué de temps pour bien la préparer et on n'a pas fait suffisam-

.../...

ment d'informations sur le quartier, on aurait du toucher plus de gens. On a quand même eu 80 personnes, mais il y avait pas mal de sympathisants, des gens qu'on connaissait déjà. Ca n'a pas tellement amené des gens nouveaux mais on a recruté 2 moniteurs en plus.

#### Visiter les foyers

On ne trouve pas suffisamment de temps pour visiter les foyers ; je trouve que c'est un handicap. Pour l'ensemble des moniteurs et des animateurs les visites de foyers sont réduites au strict minimum. Si on a des contacts à travers un cours, on doit aussi rencontrer les travailleurs en dehors du cadre de l'alpha. Certains y sont allés quelques fois depuis le début de l'année mais il faut garder cette habitude.

Je pense que les visites de foyers c'est à intensifier si on veut permettre à des travailleurs de participer et prendre au fur à mesure des responsabilités. C'est un peu le but de l'alpha, on arrive dans l'animation à ce que les travailleurs décident eux mêmes de leur animation. Actuellement ce n'est pas le cas. Les travailleurs donnent leur point de vue mais.... il faut avouer qu'en général Gérard, Hamid ou moi on est pris le soir, ce qui fait qu'on peut se réunir que le midi. Par exemple demain midi. Quel travailleur peut se permettre d'y participer ?

#### Les immigrés autour de la place de la Réunion

Q. : Après ce tour d'horizon, est-ce que tu pourrais préciser dans ses grandes lignes, l'immigration autour de la place de la Réunion c'est quoi ?

F. G. : Notre "public", si on se base uniquement sur l'alpha, c'est des travailleurs africains et quelques maghrébins...Actuellement il y a tout une vague d'égyptiens, 4 ou 5, qui sont arrivés il y a quelques mois en France.

Moi en ce qui me concerne, je touche un certain nombre de travailleurs immigrés antillais, portugais, espagnols, africains. C'est surtout avec eux que je suis en contact par mon travail ici à la paroisse.

Mais on peut aussi les toucher par l'animation ; par exemple des réunionnais sont venus à la fête.

Q. : Tu as détaillé les trois activités de l'animation, les visites de foyer, les fêtes et le ciné-club...Accueil et Promotion a eu toute une réflexion le 11 novembre dernier : dans beaucoup de groupes, l'animation c'est encore les moniteurs qui organisent des activités pour les travailleurs. Finalement on reproduit là le schéma de l'alphabetisation, les relations ; dans l'alpha il y a un moniteur qui fait son cours, un travailleur qui écoute...On peut essayer qu'il y ait des relations

.../...

chouettes et sympas mais dire qu'il y a une relation égalitaire, cela paraît irréaliste.

Souvent on dit que dans l'animation on va essayer de créer un autre style de rapports et quand on gratte un peu ce qui se fait on s'aperçoit qu'on a conservé les mêmes rapports....même quand les immigrés font eux-mêmes le couscous. Est-ce que dans votre groupe vous avez eu une réflexion là dessus ?

F.G.: Actuellement il faut reconnaître que c'est pas la priorité. On n'est pas suffisamment sensible à cet aspect....

Q. : Quels sont les obstacles ?

F.G.: A mon avis l'obstacle majeur, c'est de se dire "on fait un cours d'alpha et après terminé". Si ton rapport avec les travailleurs se situe au niveau de l'enseignant -enseigné, animateur-animé, on n'en sort pas même si on fait un cours... n'empêche qu'il y a quelqu'un qui sait et l'autre qui ne sait pas. Si on reste simplement sur le plan de l'alpha on n'arrivera pas, moi je dis, à faire déboucher une animation valable. On risque de reproduire le même schéma. On le sent bien en ce moment. Il y a des divergences entre nous sur l'animation. Notre conception de l'animation c'est encore "on propose, on organise pour les travailleurs" Ca part bien du haut.

Q.: Ces divergences sur l'animation c'est quoi ?

F.G.: Un exemple concret : on voulait aller voir un film plutôt que d'en passer un. On avait fait une sortie à la campagne et quelques moniteurs on proposé d'aller un soir au cinéma. On savait pas trop quoi aller voir. Je me rappelle plus comment ça s'est passé mais il y a eu une décision de prise par je ne sais pas qui, si bien qu'un lundi on dit "On va aller voir un film de dessins animés : la ballade des Dalton" Moi je n'y suis pas allé parce qu' je n'étais pas d'accord. Je n'étais pas du tout sûr que les travailleurs allaient accrocher sur ce genre de film animé. Le résultat n'a pas été effectivement très positif. Je dirai même il a été négatif.

Q.: La divergence elle est où exactement ?

F.G.: La divergence...on n'a pas assez discuté ensemble, les travailleurs n'ont pas suffisamment donné leur avis, on a pris une décision qui n'était pas suffisamment mijotée, murie.....Je pense qu'on a à murir entre nous. Ce qu'on entend par animation c'est pas clair parce que qu'est ce qu'on y met dessous ? Si c'est seulement sortir du cadre de l'alpha pour organiser au nom des travailleurs un ciné-club ou une sortie, alors on décide toujours au nom des travailleurs.

Q.: Comment on pourrait faire évoluer les choses alors ?

.../...

F.G.: C'est pas facile ; actuellement on tatonne. Il ne faut pas que l'animation et l'alphabétisation soient coupées. L'articulation entre les deux ça peut être la visite des cours de temps en temps et aussi retrouver les travailleurs ailleurs, dans les foyers ou dans des manifestations diverses comme S.O.S. Refoulements ou le Festival.... L'alpha c'est déjà de l'animation dans la façon dont on fait les cours. Si il n'y a aucun lien entre l'alpha et l'animation on retombe dans le même travers.

Q.: En fait, ce qu'on appelle animation dans les secteurs c'est surtout des activités de loisirs. Est-ce qu'on ne pourrait pas essayer d'avoir une autre approche des choses : essayer d'organiser des rencontres entre des groupes d'immigrés qu'on connaît et des groupes de français qui ne soient pas les moniteurs. Les immigrés pourraient parler de ce qu'ils connaissent : leur pays, leur vie ici. En essayant de trouver des groupes de français qui soient intéressés par la parole des immigrés. Si la rencontre est organisée quelque peu par les moniteurs, les immigrés n'y sont pas passifs comme à un spectacle. Ils sont acteurs dans une rencontre....

F.G.: Premièrement, on ne connaît pas la vie des travailleurs immigrés ; on a des rencontres de surface. Ensuite les gens du quartier sont indifférents. Les immigrés font partie de la couleur locale. La fête du 6 janvier c'était bien cela : permettre une rencontre français/immigrés ; en fait des français sont venus mais très peu. D'autre part les travailleurs africains ils ont une autre vie, une vie ailleurs....leur vie c'est au foyer, reconstituer le village et son organisation sociale, le forgeron, le tisserand.....On sent bien qu'il y a une vie de surf ce....il y a deux comportements.

Ils ont un autre mode culturel et souvent n'ont pas conscience de faire partie de la classe ouvrière, des luttes à mener ensemble collectivement. Ça fait qu'on a du mal à voir comment s'y prendre pour qu'ils prennent en charge eux mêmes leur propre animation....

Pour revenir à ta proposition, si il y a des gens qui font partie d'un groupe et qui ont des contacts personnels avec les immigrés, c'est eux qui pourront susciter de telles rencontres.

Q.: Oui, mais nous en tant qu'animateur est ce qu'on pourrait pas susciter de telles rencontres ?

F.G.: Si.... La fête du 6 janvier me paraît positive à ce niveau ; on fait une fête pour une rencontre possible français-immigrés. Le biais de la fête permet des rencontres. Il faut faire un certain nombre d'expériences pour dire "celle-ci marche, l'autre ne marche pas".

Q.: Une autre proposition qui avait été faite le 11 novembre, c'était d'ou-

vrir des salles de foyers d'animation. Les travailleurs pourraient venir et se retrouver, boire le thé, discuter entre eux....Le rôle de l'animateur ça serait d'écouter la parole des immigrés et essayer de détecter les points sur lesquels il y aurait des possibilités de regroupement et d'organisation possibles. Par exemple, 3 travailleurs qui ont le même problème on peut essayer qu'ils puissent se rencontrer discuter entre eux et voir s'il y a des possibilités de regroupement, d'organiser quelque chose.... est-ce qu'il n'y aurait pas là une piste à creuser ?

F.G.: D'abord il faut trouver un local et ça ne peut pas être dans un foyer d'hébergement, qui s'auto anime.

Un mercredi soir, je suis allé dans un foyer et j'ai participé à ce qui se disait : les gens parlaient. Ils avaient le temps de parler. Le travail était terminé, le lendemain on ne travaillait pas ; on retrouvait un peu la structure du palabre. Là se vivait quelque chose de très profond.

Il faudrait trouver un lieu de rencontres et qu'il y ait des relais.

On se heurte aussi à des problèmes culturels. Si tu veux organiser une fête pour les travailleurs tu te heurtes à une sensibilité culturelle. L'africain il a son propre modèle, le maghrébin lui voit autrement ; alors, comment faire pour qu'il y ait une rencontre possible ? Je ne dis pas que c'est impossible. Mais on sent bien qu'on a aussi à réfléchir sur cet aspect culturel.

Le 6 janvier il y avait un orchestre maghrébin, certains africains ne s'y retrouvaient pas tellement ; et quand il y a eu le tam tam il y a des gens du Maghreb qui sont partis... Entre les travailleurs immigrés il y a des barrières terribles.

Q.: Ca remet en cause la vision de l'immigration comme un bloc homogène, tous sur le même modèle....

F.G.: De plus en plus on est obligé d'avoir une vision éclatée des choses. Quand tu entends parler certains militants immigrés de la réalité immigrée, c'est une réalité de gens déjà conscientisés qui sont dans des luttes ouvrières

Il y a un autre aspect de l'immigration où c'est tout à fait autre chose. Le peu de gens syndiqués parmi les travailleurs africains, les problèmes de génération entre ceux arrivés il y a 15 ans et les jeunes so-ninkés qui sont marqués par le système moderne de la ville à travers l'habillement, la coiffure, le comportement, la rencontre de femmes européennes....

A l'intérieur d'une même coloration culturelle il y a des niveaux complètement différents....On peut plus prendre l'immigration globalement. Il faut accepter de ne toucher qu'une partie de l'immigration.

Interview de Francis Gattere  
recueilli par Emmanuel.



Premier FESTIVAL de cinéma du TIERS MONDE  
du 11 avril au 1er mai

300 films au Bonaparte, Bilboquet, Pagode  
Pour tous rens, tél au 222.01.61

## ● INFOS ●

THEATRE AFRICAINE !!!!!!!!!!!!!

Au théâtre Oblique (76, rue de la  
Roquette 75011 Paris)

du 1 février au 4 mars

" L'ARBRE A PALABRES "

Un conte malien d' Amadou Hampâté  
Bâ.

Du 2 au 18 mars à Aubervilliers,  
une quinzaine sur l'Algérie, le  
Maroc, la Tunisie, le Liban....

16 films dont Omar Gatlato, Ali  
au pays des merveilles, l'heure  
de la Libération a sonné.....

des spectacles : NEDJMA, DAMRAOUI  
DJAMEL ALLAM.....

Rens : 833.87.80 (office municipi-  
pal de la jeunesse d'Aubervilliers)

Prix des places : 5 F (films)  
10 F (spectac.)

Des femmes algériennes chantent au  
Théâtre de la Ville

Groupe DJURDJURA

du 27/3 au 31/3 à 18 h 30

FORMATION A L'ACTION de QUARTIER

3 - 4 MARS 1979

21 - 22 AVRIL 79

Pour tous renseignements et inscription  
s'adresser à la Délégation Parisienne du  
CLAP, 8 avenue de Choisy, 75643 Paris  
cedex 13 - Tel : 585 67 21

La MAISON pour tous

d'ISSY les MOULINEAUX

Organise un mois de

"REGARD sur les pays du MAGHREB"

du 3 février au 4 mars

Voir le prospectus envoyé aux  
responsables de Secteurs...

ou Renseignements à la MJC  
Maison pour Tous 554 67 28  
31 Boulevard Gametta  
92130 ISSY les MOULINEAUX

POUR UNE BONNE BOUFFE !!!

Restaurant : "LE PORT de PIDJIGUITI"

28 rue Etex  
75018 PARIS

de 12 à 15h30 et 19 à 23h30

Les bénéfices sont envoyés à une coopérative  
en Guinée Bissau...

Un livre intéressant :

"Jeux pour acteurs et non-Acteurs"  
de Augusto BOAL

Chez Maspéro, Collection  
"Malgré Tout"



## Libres opinions

# Le cas des étrangers

par ANDRÉ LEGOUY (\*)

**L**A loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 a consacré le droit d'association : « Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable... » (Art. 2.)

Malgré ces dispositions générales, claires et applicables à toute situation, le Parlement de 1901, au cours d'un vif débat, finit par voter un article 12 qui mettait en place une réglementation spéciale pour les associations composées d'étrangers : si leurs agissements étaient « de nature soit à fausser les conditions normales du marché des valeurs ou des marchandises, soit à menacer la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat », elles pourraient « être dissoutes par décret du président de la République, rendu au conseil des ministres ». Le législateur instituait ainsi, pour les étrangers, un contrôle gouvernemental *a posteriori* et la possibilité d'une dissolution par voie administrative et non plus judiciaire.

L'ensemble de la loi n'en constituait pas moins un progrès considérable dans l'exercice des libertés.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1939 et permirent un fonctionnement convenable de la vie associative.

..

Au seuil de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement Daladier imagina qu'une disposition d'exception lui permettrait de lutter plus efficacement contre les groupements nazis et apparentés en France. Il présenta à la signature du président Lebrun le fameux décret-loi du 12 avril 1939, devenu le titre IV de la loi de 1901 (art. 22 à 35), qui soumettait toutes les associations « étrangères » à l'autorisation préalable et au contrôle discrétionnaire du ministre de l'intérieur.

Ce décret ne changea évidemment rien au désastre qui se préparait en France, mais devint par contre un vulgaire instrument de répression entre les mains des hommes de Vichy, qui l'utilisèrent cyniquement contre le parti communiste, réputé association étrangère comme ayant ses instances à Moscou.

Aussi est-ce à l'initiative du P.C.F. que fut déposée en 1948 une proposition de loi tendant à l'abrogation du décret-loi de 1939. Cette proposition, renvoyée en commission, y fut bientôt enterrée, soit que les parlementaires aient estimé qu'ils avaient d'autres chats à fouetter, soit qu'ils aient pensé que ce dispositif d'exception tomberait de lui-même en désuétude.

C'est ce que l'on aurait pu croire jusqu'à une date récente. D'autant plus qu'un doute sérieux pèse sur la légalité de ce décret qui, par définition, n'a jamais reçu de ratification législative. En toute hypothèse il doit être actuellement considéré comme inconstitutionnel : le Conseil constitutionnel a, en effet, réaffirmé expressément dans sa décision du 16 juillet 1971 qu'« au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et solennellement réaffirmés par le préambule de la Constitution il y a lieu de ranger la liberté d'association ; qu'en vertu de ce principe les associations se constituent librement et peuvent être rendues publiques sous la réserve du dépôt d'une déclaration préalable ».

Des événements récents prouvent que le gouvernement actuel ne l'entend pas de cette oreille et prétend au contraire se servir du décret-loi de 1939 dans l'arsenal des mesures multiples mises en place contre les étrangers.

Le coup d'envoi a été donné par M. Poniatowski, le 23 décembre 1976, dans un arrêté frappant de nullité l'organisation des communistes africains, OCA (*le Monde* du 8 janvier 1977).

A la même époque et dans les mois qui suivirent, toute une série d'associations de travailleurs ou d'étudiants étrangers se virent sommées de se soumettre à l'autorisation du ministre de l'intérieur ou menacées de dissolution, comme, par exemple, l'Association des Marocains en France — pourtant légalement constituée depuis de nombreuses années, — que le ministre accusait de manquer à la « neutralité politique » (*le Monde* du 26 avril 1977). Déjà plusieurs associations ont essuyé un refus d'autorisation, refus jamais motivé, l'administration s'arrogeant un pouvoir exorbitant par le moyen d'une procédure dont toute l'instruction échappe entièrement aux intéressés.

Tout récemment enfin, un arrêté ministériel paru au J.O. du 13 juin 1978 frappait de nullité l'association des travailleurs maliens en France, S.T.M.F. — pourtant créée légalement en 1970 — sans même que l'administration ait pris la peine d'en avertir les responsables. Ce n'est qu'après que ceux-ci eurent déposé un recours au Conseil d'Etat contre la décision ministérielle que le ministère s'est avisé de la nécessité de leur en faire donner notification directe, le 18 octobre, soit quatre mois après l'arrêté. C'est dire dans quelles voies arbitraires nous sommes, pour l'heure, engagés.

Cette remise en vigueur progressive d'une disposition d'exception représente un grave danger pour les libertés et ne peut être tolérée. D'abord, parce qu'elle bafoue, en la personne des étrangers qui vivent en France, un droit fondamental : le droit de s'associer et de s'exprimer librement. Par voie de conséquence, elle développe une discrimination dans l'exercice des libertés entre Français et étrangers qui tourne en dérision l'esprit de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 contre le racisme. Menace ajoutée, hélas, à tant d'autres qui pèsent sur leurs droits au travail, au séjour, à la formation, au regroupement familial, à la sécurité et qui rendent leur vie en France — le pays des droits de l'homme ? — de plus en plus précaire.

Mais menace aussi — qu'on y prenne bien garde — pour l'ensemble des associations de la loi de 1901. En effet, d'après le décret-loi de 1939, sont réputées associations étrangères celles « qui ont leur siège à l'étranger ou qui, ayant leur siège en France, sont dirigées en fait par des étrangers, ou bien ont soit des administrateurs étrangers (1), soit le quart au moins de membres étrangers ».

Faudra-t-il que toutes les associations d'entraide, de quartier, de locataires, les centres sociaux, les associations familiales, les associations de parents d'élèves ferment les portes de leurs instances à tout étranger et pratiquent une soigneuse comptabilité pour ne pas dépasser le quart fatidique parmi leurs membres ? Ou bien les associations qui se refusent à pratiquer la ségrégation devront-elles, de fil en aiguille, se déclarer associations « étrangères » et se trouver soumises à l'autorisation préalable, susceptibles d'être interdites du jour au lendemain selon le bon plaisir du ministre de l'intérieur ou de ses préfets ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : plusieurs associations françaises de la loi de 1901 ont déjà été rappelées à l'ordre par les préfetures en vertu du décret-loi de 1939. Selon la tournure des événements rien n'empêchera le pouvoir d'étendre cette pratique à qui bon lui semblera. Façon discrète et sournoise de remettre en cause la loi de juillet 1901 et de prendre sur les associations le contrôle que le gouvernement tenta de s'assurer en 1971 par le moyen d'une nouvelle loi. Entreprise qui fut mise en échec par le Conseil constitutionnel.

La seule manière de mettre un terme à ces pratiques dangereuses, c'est l'abrogation du décret-loi de 1939. Sur ce point l'ensemble des forces démocratiques en France paraissent faire l'unanimité. Raison suffisante pour ne pas remettre à demain cette action de salubrité politique.

(\*) Prêtre, membre du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés).

(1) Il suffit d'un seul étranger parmi les administrateurs d'une association 1901 pour que celle-ci soit réputée « étrangère » !

## LE LOGEMENT DES IMMIGRÉS

Après l'incendie survenu, mardi 16 janvier, rue de Chalon dans le douzième arrondissement de Paris, dans un hôtel meublé où vivaient des immigrés et qui a provoqué la mort de trois personnes, plusieurs organisations ont protesté contre les conditions de vie des immigrés. L'union départementale C.G.T. de Paris dénonce les « conditions scandaleuses de foyers-taudis » et les « bidonvilles verticaux » de la capitale.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) souligne la « responsabilité écrasante des pouvoirs publics » et lance une souscription pour les familles des victimes. (M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-10<sup>e</sup>. C.C.P. 14 825-85). Le Secours populaire français recueille aussi des dons à sa permanence du douzième arrondissement (12, rue Montgallet. C.C.P. 30 728-55 A, La Source).

## UNE BONNE AFFAIRE

Des matelas brûlés, la literie à moitié consummée, des bibelots destinés à être vendus par les marchands ambulants africains sur les trottoirs : tout cela est maintenant entassé devant l'hôtel de la Boule-d'Or, 22, rue de Chalon à Paris (12<sup>e</sup>), où un incendie a causé, mardi 16 janvier, la mort de trois personnes. Des policiers montent maintenant la garde devant cet immeuble aux carreaux crevés par où pendent encore les draps noirs par la fumée. A côté de la porte, un papier indique aux sinistrés qu'ils peuvent se procurer des couvertures et des vêtements au Secours populaire français.

Personne ne sait exactement combien de locataires vivaient dans les quarante-deux chambres de cet hôtel pour travailleurs immigrés tenu par un Algérien. C'étaient essentiellement des Sénégalais, vendeurs à la sauvette. Quelques-uns se promènent encore à proximité de l'hôtel, attendant on ne sait quoi. L'un d'entre eux raconte qu'ils étaient quelquefois six dans une chambre pour deux personnes. Le loyer variait entre 350 F et 750 F par mois. Une bonne affaire pour les marchands de sommeil.

Après le sinistre, vraisemblablement dû à l'explosion d'une bouteille de gaz au troisième étage de l'immeuble, les locataires se sont réfugiés chez les compatriotes vivant dans cet ancien quartier chinois de Paris. Les hôtels surchargés des passages Ragulnot et Brunoy ont sans doute dû accueillir de nouveaux clients. Cinquante-huit immigrés ont été emmenés par des cars de police au bureau d'aide sociale de la mairie du douzième arrondissement. On a dû acheter douze paires de souliers pour chausser ceux qui avaient fui pieds nus. Certains ont préféré se loger par

leurs propres moyens ; ceux-là ont reçu un premier secours de 500 francs. Quarante autres ont touché 300 francs et ont été hébergés au foyer d'aide sociale de la rue Baudricourt (13<sup>e</sup>).

Ce mercredi matin, ils sont revenus au bureau d'aide sociale et attendent, alignés sur des chaises devant les bureaux, de savoir où ils vont passer la prochaine

nuît. Certains ont perdu le peu qu'ils avaient dans le feu. Mais les locataires des trois premiers étages, qui ont été peu touchés par les flammes, ont pu récupérer leurs biens. Ceux qui sont là patientent calmement, sans un mot, avant de retrouver, sans doute dans quelques jours, un nouveau marchand de sommeil...

M. B.-R.

## La C.G.T. accuse M. Stolérus de vouloir abrégier le séjour des immigrés non-européens

### Le secrétaire d'Etat exclut le syndicat des prochaines discussions sur les cartes de séjour

M. Lionel Stolérus veut-il inciter les immigrés non-européens à quitter la France ? C'est ce qu'affirme la C.G.T., qui a dénoncé mardi 13 février les mesures « d'une gravité sans précédent » que le secrétaire d'Etat au travail manuel s'apprête à prendre, assure-t-elle, à l'encontre de certaines catégories d'étrangers. De leur côté, les services de M. Stolérus ont publié un communiqué extrêmement vigoureux dénonçant « une manœuvre politicienne » qui ne peut qu'alimenter « les passions racistes et xénophobes » et semer « délibérément de fausses inquiétudes ».

Selon M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., le gouvernement voudrait étendre à l'ensemble des travailleurs étrangers — à quelques exceptions près — les mesures déjà prévues à l'encontre des Algériens. Ces derniers, on le sait, ont bénéficié d'un sursis en attendant l'issue des négociations sur la main-d'œuvre menées avec le gouvernement algérien ; mais tout porte à croire que l'an prochain les quelque 350 000 certificats de résidence, valables cinq ans ou dix ans, délivrés à ces ressortissants, et qui arrivent à échéance en 1979, seront remplacés par des cartes valables seulement un an, quoique renouvelables (le Monde des 3 et 19 janvier).

Selon M. René Lomet, seuls les étrangers ayant vingt-cinq ans de présence en France pourraient bénéficier d'une carte de séjour valable dix ans. Les autres immigrés seraient soumis, comme les Algériens, à un système de cartes renouvelables tous les ans, alors que la plupart se voyaient précédemment délivrer des cartes de trois, cinq ou dix ans.

Seuls, échapperaient à ces nouvelles réglementations les immigrés originaires des pays de la Communauté économique européenne, ainsi que d'Espagne, du Portugal et de Grèce. « La C.G.T. », conclut M. René Lomet, ne peut pas rester sans réagir devant un plan anti-immigrés qui vise à adapter la politique d'immigration à l'élargissement du Marché commun, et qui rend plus précaire encore la situation des immigrés, notamment maghrébins et africains. »

Au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, on réplique que les mesures présentées comme définitives par la C.G.T. ne sont que « des hypothèses de travail », évoquées dans le cadre de deux entrevues « informelles » qui ont eu lieu avec les organisations syndicales après la dernière réunion de la commission de la main-d'œuvre étrangère, le 15 décembre dernier.

« A la demande des organisations syndicales, déclare un communiqué du secrétariat d'Etat, M. Stolérus a accepté de tenir des réunions de travail avec les syndicats pour les informer des orientations des textes sur le renouvellement des cartes de séjour. Il s'agissait d'un geste de bonne volonté pour que les organisations syndicales ne se sentent pas mises devant le fait accompli et pour qu'elles puissent exprimer leur avis au cours de la phase de préparation. Il avait été convenu que ces rencontres ne donneraient lieu à aucune déclaration publique de part et d'autre jusqu'à la prochaine réunion officielle de la commission nationale de la main-d'œuvre étrangère. »

Le secrétariat d'Etat dénonce « le non-respect par la C.G.T. des engagements auxquels elle a souscrit en organisant une conférence de presse sur ce sujet ». Il dénonce également « une manœuvre politicienne qui ne peut que servir des intérêts partisans, alimenter les passions racistes et xénophobes, et semer délibérément de fausses inquiétudes chez les travailleurs immigrés. En conséquence, il a décidé d'exclure la C.G.T. de toutes les réunions préparatoires ultérieures. »

Le Monde 18-1-1979

Dernière  
Minute !



## UN FOYER D'IMMIGRÉS A SAINT-DENIS

### Un camp de la honte

4 heures du matin, dans un foyer d'immigrés, rue de l'Yser, à Saint-Denis, à la limite d'Épinay-sur-Seine. La lumière s'allume. Les premiers levés partent pour le travail. Dans son lit de fer, sous la lucarne qui ferme mal, Mahmoud se réveille trempé : malgré le papier plastifié posé prudemment sur la couverture, l'eau issue de la fonte de la neige accumulée a filtré à travers la toiture et a mouillé la paille.

Pataugeant dans la boue, les hommes sortent pour aller se laver. Les lavabos sont situés à 50 mètres du baraquement ; ils ne sont pas chauffés, les carreaux sont brisés, la pression est nulle, les douches ne fonctionnent pas.

5 heures. De nouveau la chambre somnole, mais pas pour longtemps : la lumière se rallume. Les résidents font les 3 x 8 dans les usines de la région parisienne, mais il y en a qui partent toutes les vingt minutes, selon les horaires des trains et des bus. Nouveaux bruits de portes. Rapport d'un architecte : « Les baraques en tôle, posées à même le sol, sont de vrais tambours métalliques. Chaque bruit d'impact — par exemple le claquement de la porte — se propage aussi bien le long des murs que sur toute la toiture. »

A 6 heures, nouveaux départs. « Celui qui s'en va le dernier, explique un ouvrier algérien, c'est lui le plus fatigué, parce qu'il n'a pas dormi correctement depuis 4 heures du matin. »

Les baraquements sont installés sur un petit terrain fangeux en forme de quadrilatère coincé entre des voies ferrées, une route à grande circulation et la Seine. A gauche, à 10 mètres de l'entrée, la décharge des éboueurs municipaux. A droite, la station d'épuration des eaux usées. Au-dessus, dans l'air souvent irrespirable, il y a, sous d'énormes pylônes, les fils électriques d'une ligne à haute tension. Le tout ressemble à un camp de concentration.

C'est là que résident, si l'on ose dire, près de deux cents travailleurs étrangers : une centaine d'Algériens, une cinquantaine de Marocains, quarante Maliens et cinq Tunisiens. A seize par dortoir de 42 mètres carrés — 7 mètres cubes d'air par personne — sur des lits superposés. Le camp, qui porte pompeusement sur la grille d'entrée le nom de « foyer de travailleurs immigrés », est constitué d'une quinzaine de dortoirs couplés aménagés dans des baraques Filliod. Définition du groupe interministériel pour la résorption de l'habitat insalubre : les baraques

Filliod, ce sont des « constructions provisoires appartenant à l'Etat ». On s'en sert pour l'armée, mais aussi pour les expéditions polaires, et elles sont alors soigneusement calfeutrées. Celles du foyer de l'Yser, elles, datent d'une trentaine d'années : c'était un dépôt de matériel militaire du fort de la Briche. Depuis 1956, elles abritent des hommes.

Et dans quelles conditions ! Les parois des baraquements sont doublées en contreplaqué. Il n'y a aucun isolant entre le métal et ce revêtement intérieur. Les installations électriques sont défectueuses, et la plupart des normes de sécurité ne sont pas respectées. Le chauffage au mazout est plus qu'insuffisant : deux radiateurs minuscules par dortoir. Cloisons de fer rongées par la rouille au niveau du sol et percées de trous ; joints de fenêtres et vasisas ajourés ; portes impossibles à fermer ; fissures dans les toitures, par où s'engouffrent la pluie, la neige et les courants d'air. Telles sont les quelques caractéristiques de ce « foyer » qui ressemble, hélas ! à beaucoup d'autres situés dans la région parisienne.

#### Pollution et tuberculose

L'été, on étouffe sous les toits brûlants. Cet hiver, il gèle parfois, la nuit, dans les chambres les plus éloignées de la chaufferie. Pour quinze dortoirs, il y a dix W.-C., dont deux fonctionnent convenablement. Sur la dizaine de douches, deux ou trois seulement sont en service, mais l'eau y est indifféremment froide ou brûlante. Dans les lavoirs, pour simplifier les choses, l'eau chaude n'existe pas : on trempe son linge à l'eau froide. « Je me lève à 4 heures, explique un résident. Pour se laver, il faut faire la file, parfois quinze minutes. La même chose pour se faire du café, sur les quelques réchauds disponibles à la cantine. Puis je pars au travail. Il y a vingt minutes à pied jusqu'à la gare. Le soir, quand on rentre fatigué d'une longue journée, il faut de nouveau faire la queue pour préparer les repas. Dans les cabanes, on dort mal... »

Le surpeuplement, le manque d'air, les odeurs de la décharge qui attirent les insectes et les rats, et surtout l'impossibilité de dormir, ce sont là les inconvénients journaliers. La situation du foyer, entre la Seine, la station d'épuration et la décharge, est un facteur permanent de pollution et de contamination bactérienne ou virale. Le froid, surtout, est insupportable. L'an dernier, un dormeur s'est retrouvé au matin

les pieds gelés, couverts de neige : il a fallu l'emmener à l'hôpital. Plusieurs cas de tuberculose contractée sur place ont été décelés par la mairie.

Des étudiants de l'unité pédagogique n° 6, à l'école d'architecture de la rue de Flandre, à Paris, ont décidé de dénoncer cet état de choses et d'aider les résidents dans la lutte qu'ils entendent mener pour obtenir un logement décent. Depuis deux ans, ces derniers font la grève des loyers (93 F par mois et par personne en août 1976). Ce qu'ils veulent, c'est obtenir un relogement dont le loyer n'excéderait pas 150 F par mois.

« Nous avons distribué des tracts au marché, expliquent les immigrés ; nous avons organisé une journée « portes ouvertes » et adressé des lettres à la mairie de Saint-Denis et à l'office départemental des H.L.M. qui gère ce foyer depuis plusieurs années. Mais tout le monde se renvoie les responsabilités. »

Les communes de Saint-Denis et d'Épinay-sur-Seine se renvoient mutuellement la tutelle administrative du foyer : les dossiers de sécurité sociale des résidents dépendent, suivant l'homme, de l'une ou de l'autre commune. Le courrier, lui, est distribué par la poste d'Épinay. Quant au cadastre, il situe le terrain sur la commune de Saint-Denis mais aucun bâtiment du foyer n'y figure !

A l'office H.L.M. de Bobigny, on reconnaît que le foyer est « lamentable », et l'on déclare que c'est sur l'initiative de l'office qu'un foyer nouveau a été créé au Mesnil-Saint-Denis, foyer dont les résidents de l'Yser n'ont pas voulu, car le loyer était trop élevé.

En attendant, des êtres humains vivent, ou plutôt survivent, dans ce camp de la honte. Ils avaient cru, naïvement, qu'ils trouveraient ici, comme d'autres, une terre d'asile.

JEAN BENOIT.

[Bien que la mairie se soit engagée à trouver un terrain pour la construction d'un nouveau foyer, l'office départemental des H.L.M. refuse d'en assurer la charge, tant au niveau de la construction que de la gestion. A la préfecture, une réunion se tiendra le 2 janvier ; y assisteront les représentants de la mairie, de l'office départemental des H.L.M., ainsi que ceux des résidents de l'actuel foyer. Devant la défection de l'office départemental des H.L.M., le premier problème qu'auront à résoudre les parties intéressées sera d'une part de trouver un organisme constructeur, et d'autre part un organisme gestionnaire.]

## Youssef Sassi devant la commission d'expulsion

**C'**EST aujourd'hui que Youssef Sassi, victime de violences policières, passe devant la commission d'expulsion des Bouches-du-Rhône. Le 29 décembre dernier, ce Tunisien est maltraité au commissariat de la gare Saint-Charles à Marseille. Il porte plainte pour violences policières.

Les policiers ripostent en le déferant au parquet pour rébellion et outrage. Le parquet le libère immédiatement puis, après plus d'un mois de réflexion, l'inculpe le 2 février dernier.

Le Comité de défense des libertés, qui s'est saisi de l'affaire, espère maintenant que cette inculpation empêchera l'expulsion. En bonne logique, on n'expulse pas un homme qui est inculqué avant de l'avoir entendu et éventuellement jugé.

Mais l'affaire Sassi ne relève pas de la logique (la gendarmerie avait constitué un dossier sur celui, dès avant la « bavure », où il lui était notamment fait grief de distribuer des tracts CGT), tout au plus du bon vouloir du mi-

nistère de l'Intérieur qui peut maintenant à tout instant faire reconduire Sassi en Tunisie où il se verrait alors dans le meilleur des cas confisquer son passeport et refuser toute sortie du territoire tunisien pendant cinq ans.

Devant la mobilisation du Comité de défense et du MRAP, on peut tout de même penser que la préfecture n'expulsera pas Sassi et attendra au moins que la justice statue sur l'inculpation de violences et outrage.

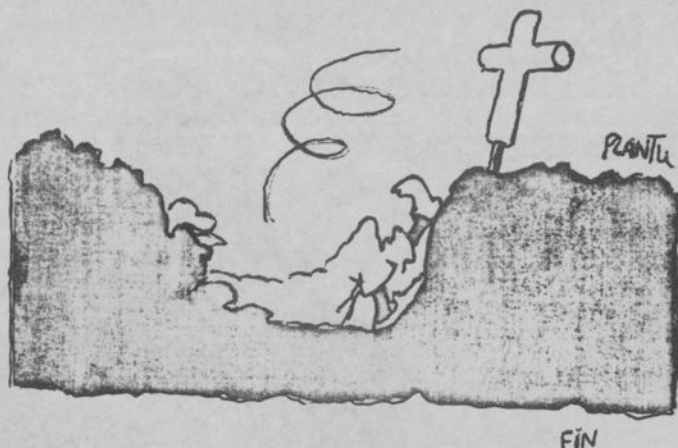
René Gabriel

Le Matin - 6 février 1979

### Si tu portes plainte, on t'expulse

Méfiez-vous, immigrés, des démarches légales que vous pourriez entreprendre en vue de conserver ce qui vous reste de droits. Youssef Sassi, tunisien vivant en France depuis huit ans et marié à une Française a porté plainte le 5 janvier à la suite d'injures et de brutalités dont il a été victime de la part des policiers à Marseille. Le MRAP rapporte qu'à la suite de cela il a été informé d'une procédure d'expulsion. Pas pour avoir porté plainte, bien sûr, pas si bête, mais pour la part qu'il avait pris dans une distribution de tracts en 1977. Il protestait ainsi contre les violences policières subies, déjà, par l'un de ses camarades. Le MRAP s'est constitué partie civile et l'on est certain qu'après les déclarations de M. Peyrefitte sur l'indépendance des juges, ceux-ci vont conclure à l'annulation de la procédure d'expulsion. (MRAP : 233 09 57)

Libération 2-2-1979



Pour justifier la couverture de ce Bulletin, et pour montrer qu'à Accueil & Promotion on n'est pas sectaire et qu'on lit tout (et n'importe quoi!), voici un extrait de

"La lettre de l'Expansion"

du Lundi 1er Janvier

STOLERU défie le Conseil d'Etat. Par télex, il a intimé l'ordre aux préfets de continuer à appliquer ses circulaires destinées à favoriser le départ des immigrés, et qui ont été annulées par le Conseil d'Etat. Mais les préfets et les TPG qui obtempéreront risquent la cour de discipline budgétaire. Cruel dilemme.

FOUR BISSEZ VOS  
arguments pour la  
prochaine A.G. !!!

NOUS RESTERONS  
QUOI QU'IL ARRIVE !

